



Les Français à l'étranger

L'expatriation des Français, quelle réalité ?

Mars 2014

Les Français de l'étranger

« L'expatriation des Français, quelle réalité ? »

Étude réalisée par Jean-Luc BIACABE¹ et Simon ROBERT²,

avec le concours de François BOST, Professeur de géographie économique et industrielle (Université de Reims Champagne-Ardenne, URCA, Laboratoire HABITER)

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris Île-de-France
27, avenue de Friedland
F - 75382 Paris Cedex 8
<http://www.etudes.cci-paris-idf.fr>

Registre de transparence de l'Union européenne
N° 93699614732-82

¹ Directeur des politiques économiques à la CCI Paris Île-de-France.

² Chargé de Mission.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
--------------------	---

LES FRANÇAIS DE L'ETRANGER 6

1. EVOLUTION DE LA POPULATION DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER	7
2. REPARTITION DES EXPATRIES DANS LE MONDE	7
3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER	11

UNE POPULATION EN PLEINE MUTATION 15

1. LES NOUVEAUX EXPATRIES SONT DE PLUS EN PLUS JEUNES	16
2. FRANÇAIS DE L'ETRANGER : DES PERSPECTIVES DE RETOUR MOINS PRECISES QU'AUPARAVANT	22
3. UN HORIZON DE RETOUR IMPRECIS MAIS QUI N'IMPLIQUE PAS UN REJET DE LA FRANCE.....	27

ANALYSE INTERNATIONALE 30

1. UN MONDE DE PLUS EN PLUS MOBILE.....	31
2. LA FRANCE FACE A SES VOISINS EUROPEENS	31
3. LA FRANCE ATTIRE, ELLE AUSSI, DES TALENTS.....	33

CONCLUSION	36
------------------	----

ANNEXES 38

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES	39
ANNEXE 2 : BIOGRAPHIE DES EXPERTS	40
ANNEXE 3 : DETAIL DE LA CONTRIBUTION DES IMMIGRES A L'ECONOMIE FRANÇAISE	41

BIBLIOGRAPHIE 42

INTRODUCTION

« Avec l'augmentation de la concurrence internationale, le capital humain va devenir un facteur clé de succès encore plus important »³ Andrew Ferrier, CEO of Fonterra Co-Operative Group.

Après un choc fiscal sans précédent asséné en 2012-2013, la France serait-elle soudainement devenue une terre d'émigration ? Ses élites, comme ses talents, seraient-ils en train de la fuir pour émigrer vers des cieux plus cléments et plus accueillants, foulant le « tapis rouge » déployé par certains voisins bien intentionnés ?

Depuis quelques mois, ces angoissantes questions font la Une des médias, en particulier étrangers, et de nombreux observateurs français, confrontés à d'évidents signes de mobilités accrues des jeunes, des cadres dirigeants de grands groupes, des grandes fortunes ou d'entrepreneurs, s'inquiètent de ce qui s'apparenterait à une hémorragie.

Parce que le sujet est important et parce que ses enjeux pour le futur économique de la France sont considérables, la CCI Paris Île-de-France a souhaité mener une enquête sur la réalité de ces phénomènes migratoires. L'objectif principal de cette étude est de mieux les comprendre et de distinguer ce qui relèverait :

- d'un mouvement de fond lié à la mondialisation ou aux nouveaux parcours professionnels des jeunes générations ;
- ou de ce qui serait spécifiquement français, en réaction à des décisions politiques, à la création d'un environnement entrepreneurial pouvant être perçu comme décourageant et à des perspectives économiques durablement sombres.

Cette étude a également comme objectif de distinguer, parmi ces mouvements migratoires, ce qui pourrait être considéré comme inquiétant de ce qui, au contraire, fait partie d'évolutions naturelles et positives, voire souhaitables. En effet, la France a mis en place, depuis de nombreuses années, des instruments comme les V.I.E. (Volontariat International en Entreprise) qui encouragent les jeunes diplômés à travailler à l'étranger. Elle participe aussi activement au programme européen d'échanges étudiants Erasmus.

Les pouvoirs publics n'ont pas attendu ces récents débats pour s'intéresser à la population des Français de l'étranger. La réforme constitutionnelle de 2008, qui permet aux Français de l'étranger d'élire des représentants à l'Assemblée nationale, a traduit une prise de conscience de l'importance de cette population et de l'intérêt, pour les autorités françaises, à entretenir des liens étroits avec elle.

À l'heure où la France a besoin de ses forces vives pour relancer sa machine économique, notamment par la création d'entreprise et la recherche-développement, il est donc pertinent de se poser la question d'une éventuelle fuite des talents et des « cerveaux ». Celle-ci serait naturellement préjudiciable à la compétitivité des entreprises présentes sur le sol français et par conséquent, de la France, et participerait à ce que les économistes dénomment la perte de substance économique.

Cette étude s'est ainsi attachée à analyser concrètement ces phénomènes migratoires nouveaux. Trois objectifs seront donc ici poursuivis :

- Que peut-on dire aujourd'hui de ces flux migratoires qui sembleraient se dessiner ?
- Si flux il y a, faut-il s'en inquiéter ?
- S'ils sont une composante de la mondialisation en marche, comment en tirer profit ?

³ Traduit de l'anglais : « As time goes on – and the world grows evermore competitive – human capital will become an even more important factor to business success ».

Cette étude comprend trois parties. La première porte sur les caractéristiques essentielles de l'expatriation française et s'emploie à mesurer le plus exactement possible l'importance de ce phénomène. La deuxième examine les motivations propres à l'expatriation des français. La dernière analyse l'expatriation au niveau international et la dernière partie présente des conclusions destinées à élaborer une stratégie en matière de retour des français à l'étranger.

Méthodologie de l'étude

Cette étude analyse des données statistiques nationales et internationales fiables et examine quelques exemples internationaux afin de mener une étude comparative. Un état des lieux a donc été mené au Royaume-Uni, en Allemagne et en Italie.

Il est à noter que toute personne de nationalité française résidant plus de 6 mois dans un pays étranger sera qualifiée d'expatriée dans le cadre de cette étude.

Celle-ci s'appuie également sur des analyses qualitatives réalisées par des organismes publics et privés comme la Maison des Français à l'étranger ou bien encore Mondissimo, le portail de l'expatriation. Cela permet une meilleure compréhension des caractéristiques propres à l'expatriation française.

Deux grands experts des migrations internationales ont été interviewés, trois représentants de Français à l'Assemblée des Français de l'étranger et 13 jeunes de 23 à 32 ans qui sont actuellement expatriés à Berlin et à Londres. Ces 13 interviews ⁴ de jeunes français expatriés représentatifs du profil des nouveaux expatriés ont apporté des éclairages qualitatifs.

Quelques réserves : d'après Jean-Christophe Dumont ⁵ et Catherine Wihtol de Wenden ⁶, tous deux experts des migrations internationales, l'une des principales difficultés que l'on rencontre pour étudier ces mouvements d'expatriation est d'ordre statistique.

Les deux principales sources d'informations disponibles sont, d'une part, celles issues du Ministère des Affaires étrangères et, d'autre part, celles de l'OCDE :

- Les données du Ministère des Affaires étrangères sont construites à partir de celles du Registre mondial des Français établis hors de France. L'inscription à ce registre est facultative. Néanmoins, et compte tenu du fait qu'elle permet aux ressortissants français de jouir d'un certain nombre de services, la grande majorité des expatriés y ont recours. Cette inscription leur permet, en effet, d'accomplir de manière simplifiée de nombreuses formalités administratives d'état civil, de pouvoir s'inscrire sur les listes électorales françaises, de voter à partir de l'étranger, de pouvoir prétendre à l'octroi de bourses scolaires, ou bien encore d'être tenu au courant de l'activité consulaire ainsi que de la sécurité du pays d'accueil.

L'avantage de cette source est sa mise à jour permanente. Son principal inconvénient est qu'elle n'est pas complète car les expatriés n'ont aucune obligation de se déclarer. De plus certains événements, tels que les élections présidentielles, provoquent des vagues d'inscriptions importantes qui ne permettent pas de mener des analyses tendancielle fiables. Si les données issues du registre ne sont pas exhaustives, on peut penser qu'elles le sont plus pour les destinations d'expatriation hors Europe que pour les destinations européennes où la motivation à s'inscrire au registre peut être plus faible.

- D'autre part, l'OCDE réalise un travail à partir des données issues des recensements qui permet de savoir dans quels pays résident les personnes nées en France. L'avantage de cette méthodologie est qu'elle s'appuie sur des données qualitatives sur les niveaux de formation ou l'emploi de ces personnes. Cet élément important n'est pas pris en compte dans l'élaboration du Registre mondial des Français établis hors de France. Par contre, les données de l'OCDE ne se fondent pas sur un critère de nationalité et sont compilées tous les 5 ans. L'ONU, quant à elle, se fonde en général sur des données de l'OCDE pour mener ses études.

⁴ Liste des personnes interviewées en Annexe 1.

⁵ Biographie en Annexe 2.

⁶ Biographie en Annexe 2.

LES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

CONTEXTE

Population des Français de l'étranger : quelques chiffres

Le nombre de français à l'étranger serait compris dans une fourchette de 1,5 à 2 millions de personnes. Plus de la moitié d'entre eux réside dans l'Union européenne. Cette population est en grande majorité qualifiée et active, les motivations professionnelles étant les principales causes de leur expatriation.

1. Évolution de la population des Français de l'étranger

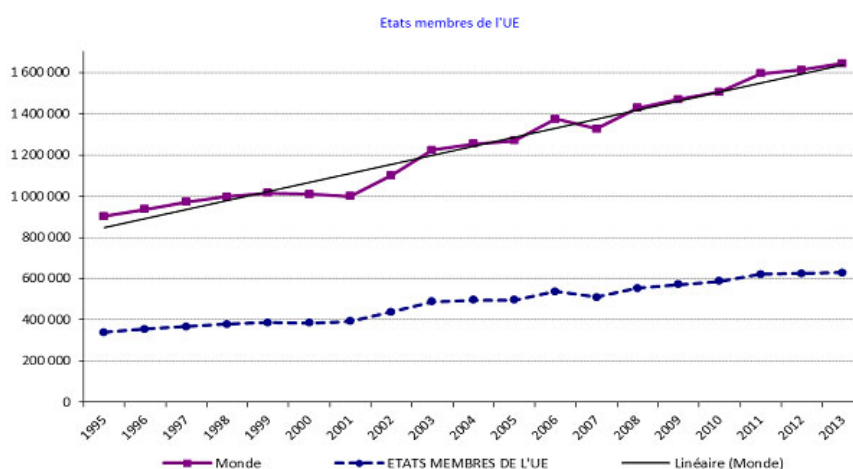
Le Ministère des Affaires étrangères fait état de 1 611 054 d'inscrits au Registre mondial des Français établis hors de France au 31 décembre 2012 et précise qu'il faudrait sans doute ajouter environ 500 000 français non-inscrits, en raison du caractère non obligatoire de cette inscription. Le nombre total des français vivant à l'étranger serait donc compris entre 1,5 et 2 millions personnes.

Cette communauté connaît une croissance très significative depuis le début des années 2000. D'après la Maison des Français à l'étranger, elle s'établirait entre 3 % et 4 % par an au cours des dix dernières années (soit environ 60 à 80 000 personnes par an).

Rappelons que sur la même période, la population française (France métropolitaine, hors Mayotte) a cru, en moyenne de + 0,6 %⁷ par an.

Ces données confirment ainsi le constat que de plus en plus de Français font le choix de s'installer à l'étranger, en nombre absolu, mais aussi en pourcentage de la population et que ce mouvement est ancien.

Graphique 1. Évolution de la population française inscrite dans le monde, de 1995 à 2013



Source : Ministère des Affaires étrangères, Registre mondial des Français établis hors de France (2013).

2. Répartition des expatriés dans le monde

Les cinq premiers pays d'accueil d'une communauté française, selon le registre, sont la Suisse, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Belgique et l'Allemagne. Ces pays accueillent chacun une communauté supérieure à 110 000 Français, et concentrent à eux cinq près de 40 % des Français établis à l'étranger. Les cinq suivants (Espagne, Canada, Israël, Maroc et Italie) accueillent plus de 46 000 Français chacun. La grande majorité des expatriés français vit en Europe, dans des pays proches de la France.

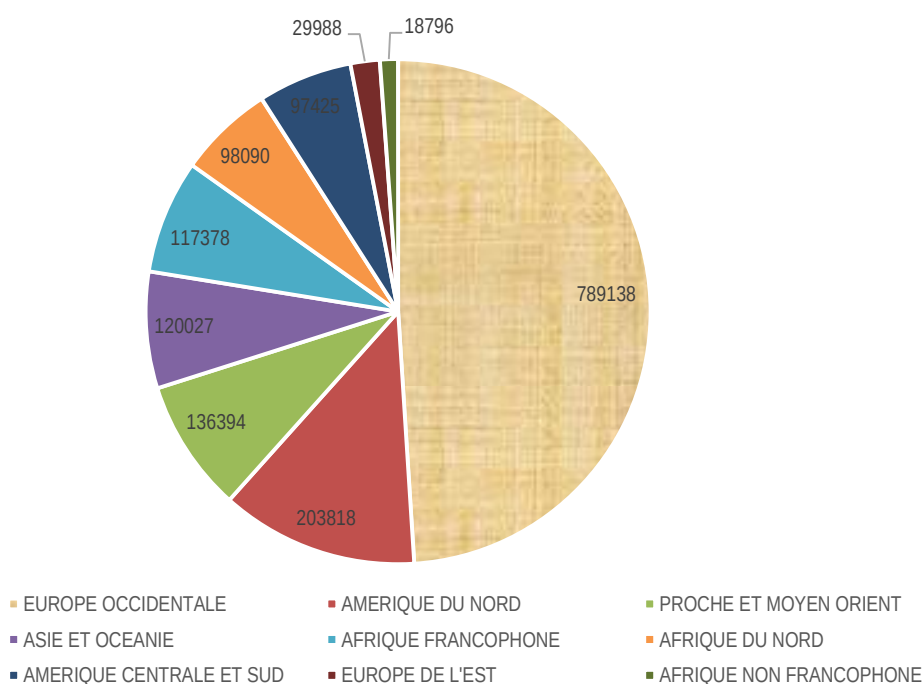
⁷ Source : INSEE.

Près de 51 % des Français de l'étranger résideraient, en effet, en Europe de l'Ouest et de l'Est (données du Ministère des Affaires étrangères). Ces chiffres sont probablement sous-estimés car les français expatriés n'ont aucune obligation de se déclarer et n'y voient guère d'intérêt. Certaines des personnes qui ont participé à cette étude et qui ne se sont pas inscrites au Registre mondial des Français expatriés l'expliquent par le fait qu'elles habitent dans une ville étrangère à seulement deux ou trois heures de la France.

Un élément qui ressort clairement de notre étude est que le projet d'intégration européen s'accompagne depuis de nombreuses années d'une migration accrue des français dans l'espace communautaire, favorisant l'émergence d'un sentiment d'appartenance à une communauté plus vaste que la communauté nationale. Il est probable que ce mouvement continuera à s'amplifier dans les années et décennies à venir.

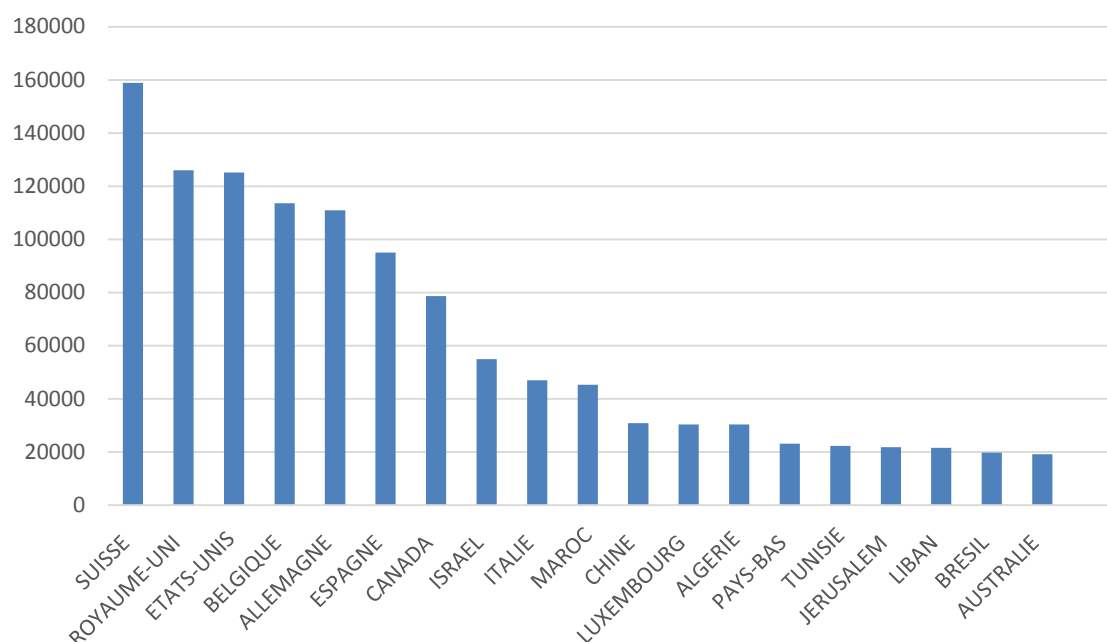
En termes d'importance, l'Amérique du Nord regroupe la deuxième communauté française expatriée. Près de 13 % des français inscrits au registre des français à l'étranger se trouvent ainsi dans cette zone. Cette région accueille 212 815 Français (4,4 % de plus que l'an passé) qui se répartissent entre les États-Unis (61 % des inscrits de cette zone) et le Canada.

Graphique 2. Répartition des expatriés français par zone géographique, 2012



Source : Ministère des Affaires étrangères, Registre mondial des Français établis hors de France (2012)

Graphique 3. Les 20 pays accueillant le plus d'expatriés Français, 2012



Source : Ministère des Affaires étrangères, Registre mondial des Français établis hors de France (2012)

La Suisse, qui compte 158 862 Français déclarés, constitue le premier pays d'accueil des Français à l'étranger alors que le Royaume-Uni n'arrive qu'en deuxième position avec 126 049 Français inscrits à la fin de l'année 2012.

Les pays du Maghreb, avec lesquels la France est très liée économiquement et socialement, constituent des pays d'expatriation importants pour les Français, et notamment pour les jeunes retraités.

Ainsi, la communauté française inscrite en Afrique du Nord augmente de 4 % entre 2012 et 2013 et s'élève à 102 007 personnes en 2013. L'ensemble des pays de cette zone voit le nombre des français expatriés augmenter régulièrement sur cette période. Le nombre de Français inscrits en Tunisie s'accroît de 3,7 %. Au Maroc, la croissance de la communauté française (3,8 %) s'explique principalement par les évolutions constatées à Agadir (7,3 %), Rabat (6,3 %) et Tanger (8,6 %). L'Algérie, avec un taux d'accroissement de 4,4 %, voit sa communauté française augmenter de 8,3 % à Alger et 1,5 % à Oran. Les Français d'Annaba sont les seuls de ce pays et de la région à voir leur importance numérique diminuer (- 4,2 %). Le plus fort taux de croissance du nombre de Français inscrits au registre concerne la Libye (+ 14,5 %). Cette donnée, toutefois, ne porte que sur une communauté restreinte (293 personnes en 2013).

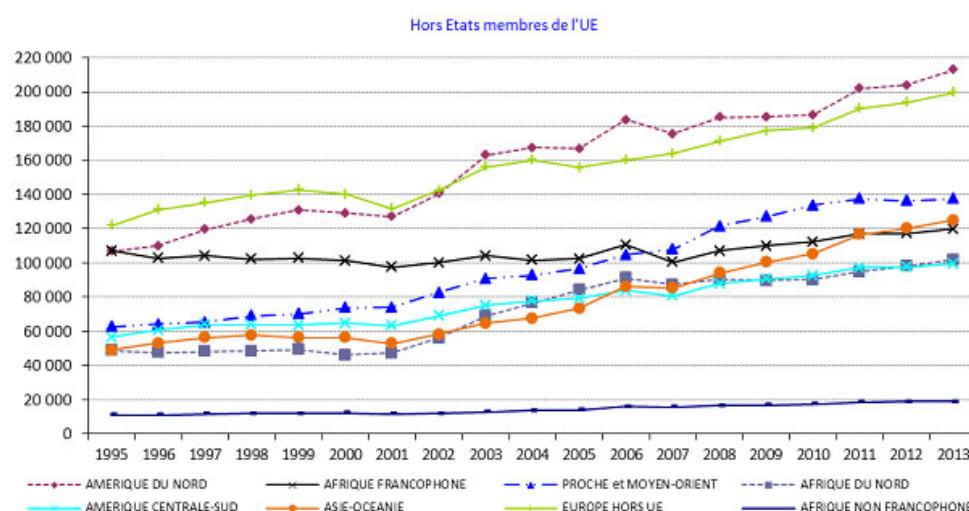
Comme l'explique Catherine Withol de Wenden, les retraités qui s'installent dans certains pays du Maghreb, comme le Maroc ou la Tunisie, y trouvent un climat clément et jouissent de services dont ils pourraient difficilement bénéficier en France (jardinier, cuisinier, etc.).

La communauté française établie au Proche et Moyen-Orient est quasi-stable (+ 0,8 %) et compte 137 441 personnes en 2013. Cette faible croissance cache une grande hétérogénéité selon les pays avec, d'un côté, des pays connaissant de très forts accroissements de leur population française et de l'autre des pays enregistrant de fortes chutes. Ainsi, alors que les Émirats arabes unis, le Qatar et Jérusalem ont des taux respectifs de + 11,8 %, + 8,9 % et + 6,5 %, l'Égypte, Israël et la Syrie voient leur communauté décroître de 5 %, 5,8 % et 26,2 %. La forte réduction du nombre de ressortissants français en Syrie tient, évidemment, à sa situation politique actuelle.

La population française installée en Asie-Océanie s'accroît de 4,2 % en 2013 et s'établit à 125 027. Cette communauté représente près de 8 % des Français expatriés dans le monde. Les évolutions dans cette région sont assez hétérogènes. Sept pays connaissent des taux d'accroissement supérieurs ou égaux à 7 %, parmi lesquels la Malaisie qui voit sa communauté française augmenter de 13,8 %, la Corée du Sud de 19,3 % et la Birmanie, de 63,1 %. La communauté française en Australie augmente de 8,2 %.

Sans surprise au regard de son dynamisme économique, l'Asie attire de plus en plus. La croissance de la population française dans ces zones y est supérieure à la moyenne (graphique 4), le dynamisme de ces marchés émergents attirant de plus en plus d'entreprises françaises, ce qui stimule l'attractivité de ces régions.

Graphique 4. Évolution de la population française inscrite par région de 1995 à 2013, hors États membres de l'U.E.



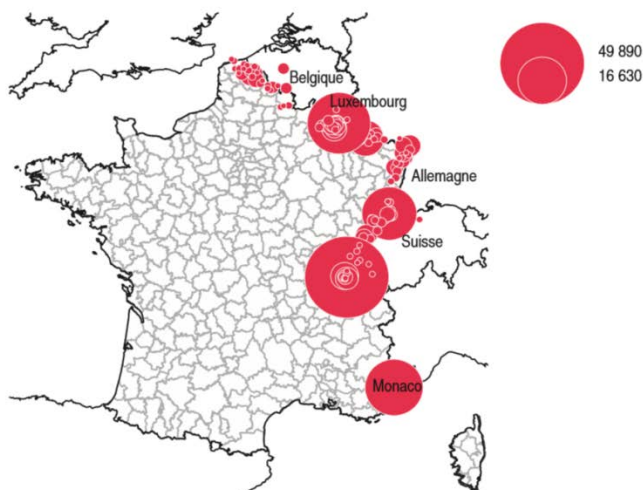
Source : Ministère des Affaires étrangères, Registre mondial des Français établis hors de France (2012).

Enfin, il ne faut pas oublier le cas particulier des frontaliers qui, par la nature de leur situation, résident en France mais travaillent dans un pays limitrophe. En 2011, l'INSEE estimait que 319 400 résidents métropolitains étaient des travailleurs frontaliers, ces estimations se basant sur le recensement de 2007. En 1999, seuls 248 400 Français étaient des travailleurs frontaliers, soit une progression de 29 % en huit ans.

Comme en atteste la carte ci-après, les trois principaux bassins de travail frontaliers sont la Suisse, le Luxembourg et Monaco. Les déplacements vers la Belgique et l'Allemagne sont moins élevés. Dans le cas précis de ces migrations pendulaires, la différence de salaire entre la France et le pays limitrophe explique en général le phénomène. Ainsi, à titre d'exemple, l'écart moyen de rémunération entre ce que gagnerait le résident français s'il était resté en France et ce qu'il gagne en Suisse est d'environ 75 % dans le canton de Genève et de 50 % pour les frontaliers de l'Arc jurassien.

Conformément à la définition retenue dans cette étude pour la notion d'expatriation, la suite de ce document ne prendra pas en compte cette population des transfrontaliers.

Où vont les actifs transfrontaliers ?



Source : Jean-Michel Floch, « Vivre en deçà de la frontière, travailler au-delà. », INSEE, février 2011 (Copyright IGN – INSEE 2011)

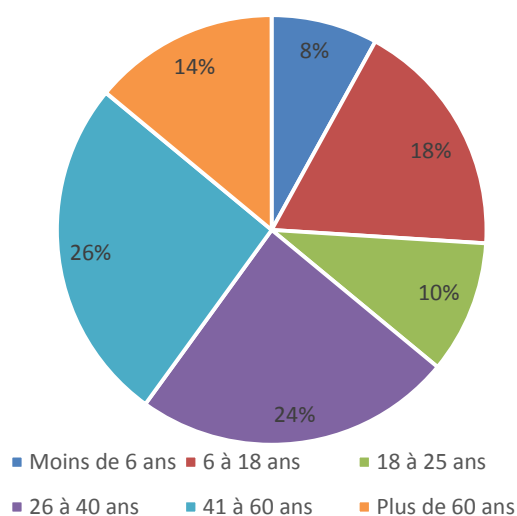
3. Caractéristiques principales des Français de l'étranger

a. Structure par âge de la communauté française établie à l'étranger

60 % des Français de l'étranger ont entre 18 et 60 ans. Les populations mineures représentant quant à elles 22 % du total et les plus de 60 ans, 14 %. À titre de comparaison, l'Institut National d'Etudes Démographiques estimait que la population des plus de 60 ans représentait 24 % de la population française au 31 décembre 2012, les 20 à 60 ans représentant 52 %. Enfin, les moins de 20 ans, constituait le reste de la population, c'est-à-dire 24 %.

Ceci souligne le fait que la population française expatriée est en majorité une population en âge de travailler, dont la principale motivation au départ est l'opportunité professionnelle (graphique 4). Il est ainsi logique que cette population envisage un retour dans le pays d'origine dès lors que cette motivation disparaît.

Graphique 5. Structure par âge des expatriés français, 2012



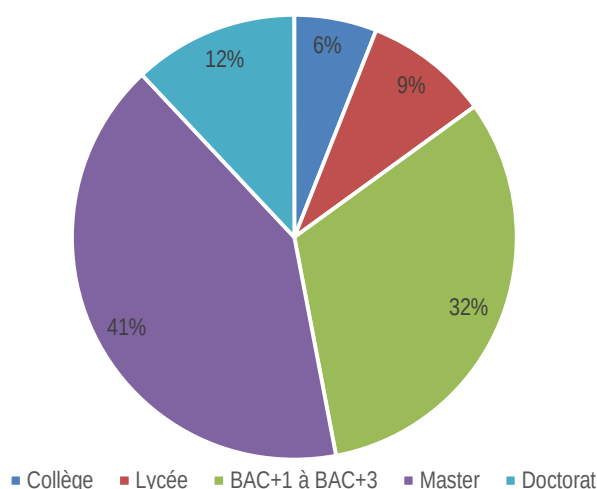
Source : Ministère des Affaires étrangères (2012).

b. Le niveau d'études des Français de l'étranger

Plus de la moitié des Français de l'étranger qui ont répondu à l'étude de la Maison des Français de l'étranger ont une formation de niveau Master ou Doctorat. Cela souligne le fait qu'un niveau élevé d'étude permet une plus grande mobilité. Il est important de comparer ces chiffres à ceux de la population française : en France, près de 53 % de la population a un niveau BEP/CAP/CEP/Brevet ou est sans diplôme et seulement 12,5 % de la population est titulaire d'un diplôme supérieur à BAC+2 d'après l'INSEE ⁸. Les catégories diplômées évoluent dans un milieu socio-culturel plus ouvert ⁹, ils sont mieux armés pour la mobilité car ils maîtrisent les langues étrangères. La grande majorité d'entre eux retrouve plus facilement une situation comparable ou meilleure à celle de leur pays d'origine à l'étranger.

À noter que si l'Europe présente un attrait important pour les Français diplômés, c'est que l'équivalence de diplômes permet de limiter les risques de déqualification.

Graphique 6. Niveau d'études des expatriés français, 2013



Source : Enquête sur l'expatriation des Français, Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE), Ministère des Affaires étrangères (2013).

c. Les motivations au départ des Français de l'étranger

Ainsi qu'il a été souligné plus haut, l'opportunité professionnelle est la première motivation au départ des Français à l'étranger. Elle peut être liée à l'intérêt du poste (37 % des Français de l'étranger seraient concernés), à l'augmentation des revenus (32 %) ou bien aux opportunités d'évolutions de carrière (42 %). Il est ainsi avéré que les carrières sont souvent plus rapides à l'étranger où le poids de la hiérarchie peut être moins important qu'en France. Ce sont donc des raisons pragmatiques qui pousseraient les Français à travailler à l'étranger où les opportunités sont plus élevées.

La découverte culturelle, et notamment l'enrichissement des compétences linguistiques ainsi que des raisons d'ordre personnel sont les autres facteurs motivants l'expatriation française. Marie-Claire Sparrow, Représentante à l'Assemblée des Français de l'étranger remarque que de nombreux Français viennent à Londres, au départ pour de courtes périodes afin de parfaire leur apprentissage de la langue anglaise, avant de s'y installer pour des raisons professionnelles.

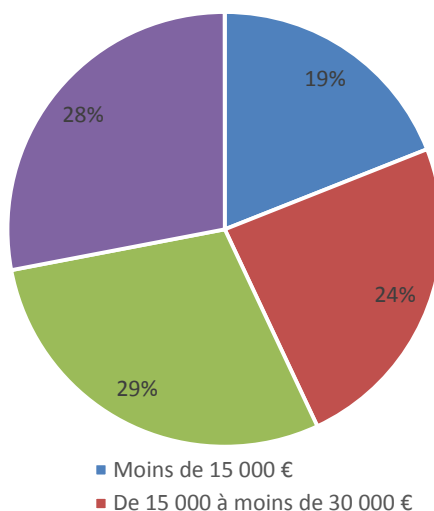
⁸ Enquête Emploi 2011, INSEE.

⁹ Olivier Bertin, Représentant des Français à l'Assemblée des Français de l'étranger.

d. Le profil de revenus des Français de l'étranger

Les Français de l'étranger gagnent mieux leur vie que les Français en général. En effet, comme le montre le graphique 7 ci-dessous, 57 % des Français de l'étranger gagneraient plus de 30 000 € nets par an alors que le salaire médian français était de 20 720 € en 2012, pour un équivalent temps plein. Ceci peut être mis en rapport avec des niveaux de formations supérieurs à la moyenne française (graphique 6).

Graphique 7. Revenu annuel moyen, 2013



Source : Enquête sur l'expatriation des Français, Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE), Ministère des Affaires étrangères (2013)

e. Les secteurs d'activité des Français de l'étranger

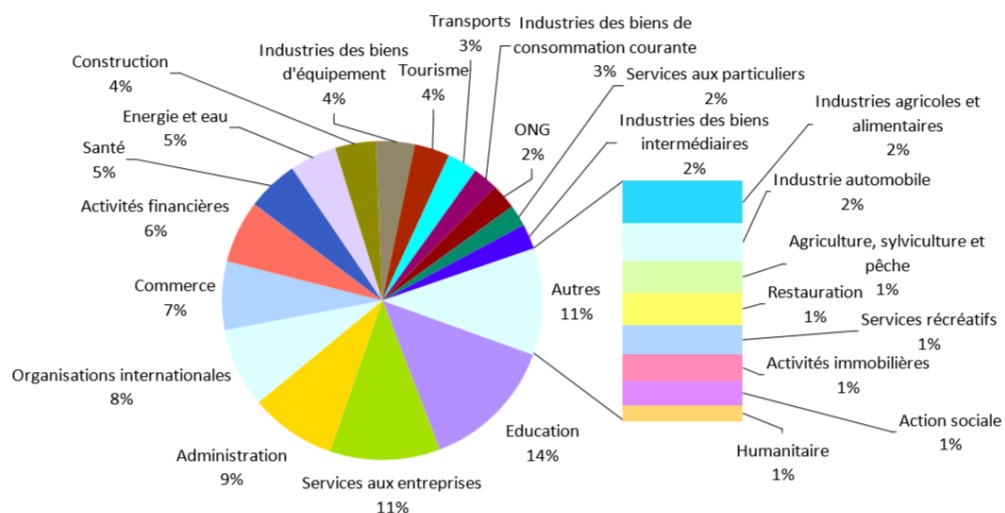
Comme le montre le graphique 8 ci-après, les Français de l'étranger travaillent pour 27 % d'entre eux dans les services au sens large (services aux entreprises et aux particuliers, commerce, tourisme, restauration, services récréatifs).

Les autres secteurs de prédilection des expatriés français sont l'éducation (14 %) ainsi que l'industrie au sens large (biens d'équipement, biens de consommation courante, biens intermédiaires, automobile et industrie agricole et alimentaire) qui représentent 13 % de la population expatriée.

L'administration (9 %), les organisations internationales (8 %) et les activités financières (7 %) représentent les autres principaux débouchés professionnels pour les Français à l'étranger.

Graphique 8. Répartition des secteurs d'activité des Français de l'étranger, 2013

Dans quel secteur d'activité travaillez-vous ?



Source : Enquête sur l'expatriation des Français, Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE), Ministère des Affaires étrangères (2013)

UNE POPULATION EN PLEINE MUTATION

La population des Français de l'étranger a beaucoup évolué ces dernières années. Les raisons en incombent pour partie à la crise économique, mais aussi à des évolutions sociétales.

Les conclusions de l'analyse des flux migratoires soulignent clairement le fait que la crise économique a eu un impact fort sur le départ des Français à l'étranger, notamment pour les plus qualifiés.

En effet, la crise a favorisé le départ des diplômés des pays européens vers d'autres horizons où la croissance était plus forte, en même temps que certains migrants des pays européens, frappés par la crise ont cherché à travailler ailleurs, dans leurs régions (mais pas nécessairement dans leurs pays) d'origine ¹⁰.

Marie-Claire Sparrow, Représentante à l'Assemblée des Français de l'étranger, installée au Royaume-Uni depuis quarante ans témoigne ainsi d'une vague d'arrivée de jeunes français sans emploi.

Les jeunes français expatriés à Berlin et à Londres qui ont participé à cette étude sont pour leur majorité d'accord avec le fait que leur départ a, en partie, été motivé par le manque d'opportunités professionnelles en France et leur retour en France pourrait être accéléré si le marché du travail était plus dynamique.

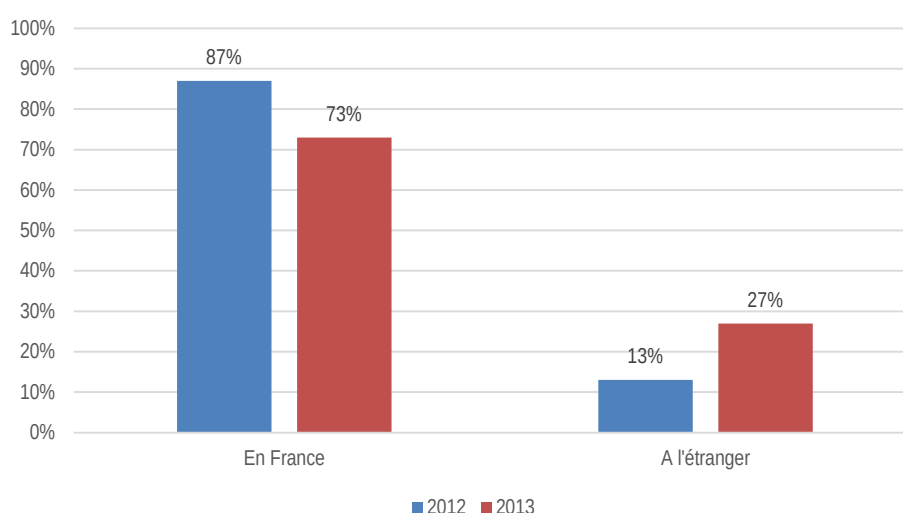
1. Les nouveaux expatriés sont de plus en plus jeunes

Facteurs qui poussent les jeunes à être plus mobiles :

Les facteurs qui incitent la population des jeunes français à s'expatrier sont avant tout d'ordre professionnel. Ainsi, en s'expatriant les jeunes français tentent de trouver une situation professionnelle qu'ils ne pourraient que difficilement trouver dans leur pays d'origine. Leur deuxième motivation est un souci de flexibilité et d'adaptabilité au marché actuel de l'emploi qui donne la priorité aux candidats maîtrisant les langues étrangères et qui possèdent également une expérience à l'international.

a. Les jeunes français diplômés sont de plus en plus candidats au départ

Graphique 9. Réponse à la question "Où se situe votre avenir professionnel ?"



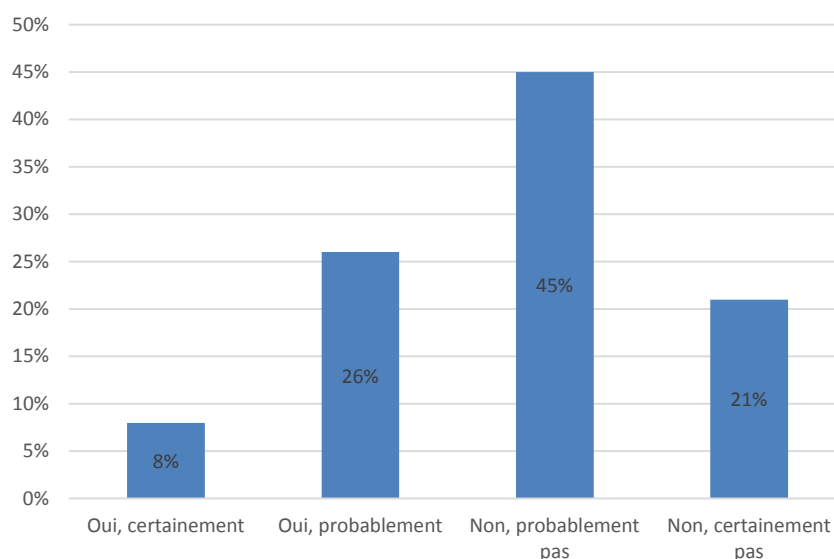
Source : Baromètre de l'humeur des jeunes diplômés, Deloitte (février 2013)

¹⁰ Catherine Wihl de Wenden, Crise et migrations intra-européennes, RAMSES (2014).

À la question « Où se situe votre avenir professionnel ? » qui a été posée aux répondants de l'étude Deloitte « Baromètre de l'humeur des jeunes diplômés », à de jeunes diplômés de niveau BAC à BAC+5 depuis moins de trois ans en 2013 ou sans emploi, 27 % des jeunes ont répondu qu'ils n'envisageaient leur avenir qu'à l'étranger, soit 14 % de plus qu'un an auparavant.

L'effet de la conjoncture joue ainsi un rôle important et même s'il ne faut pas « sur-interpréter » des évolutions aussi importantes sur un an, il convient d'être vigilant quant à l'installation potentielle d'une tendance de fond.

Graphique 10. Réponse à la question "Dans les 5 à 10 ans à venir, avez-vous l'intention de vous installer à l'étranger ?"



Source : Les jeunes et la société de demain, Opinionway (novembre 2013).

Opinionway a réalisé une autre étude sur les jeunes et la société de demain, interrogeant des jeunes de 18 à 34 ans. À la question « Dans les 5 à 10 ans à venir, avez-vous l'intention de vous installer à l'étranger ? », 34 % d'entre eux répondent qu'ils envisagent leur avenir à l'étranger.

Il est intéressant de relever le fait que plus les répondants sont jeunes, plus ils envisagent leur avenir à l'étranger. En effet, 45 % des 18-24 ans envisageraient leur avenir à l'étranger contre 31 % des 25 à 29 ans et 22 % des 30 à 34 ans.

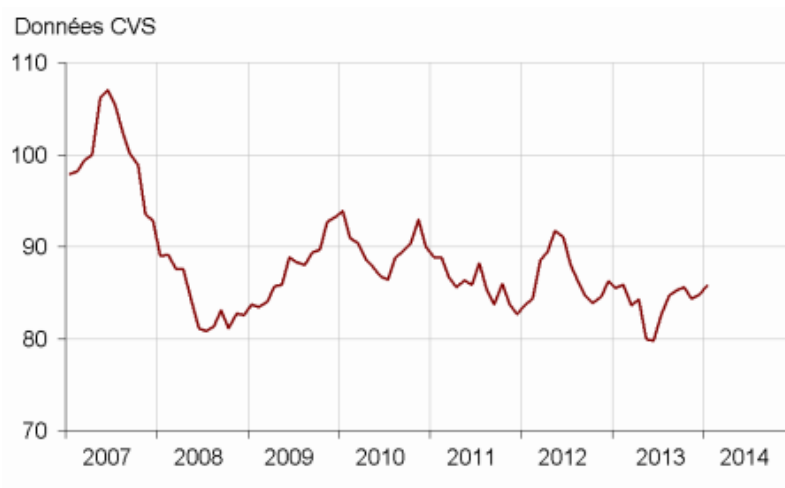
b. Chômage et morosité poussent les jeunes au départ

L'ampleur du chômage, et notamment celui des jeunes, constitue l'une des explications les plus plausibles à cette accélération soudaine d'expatriation des jeunes qualifiés. On peut y ajouter la chute du moral des français et la morosité ambiante qui prévaut, en France, depuis l'éclatement de la crise de la dette souveraine européenne.

L'absence de débouchés professionnels, comme de perspectives d'améliorations prochaines de la situation économique, ont, de même, pu constituer un puissant stimulus à ces intentions de départ.

Comme le montre le graphique 11, l'indice synthétique du moral des ménages, calculé par l'INSEE ne cesse de baisser depuis le début des années 2000. Il atteint aujourd'hui un plus bas niveau historique qui ne serait pas sans conséquence sur les intentions de départ des Français à l'étranger et sur la baisse de motivation au retour.

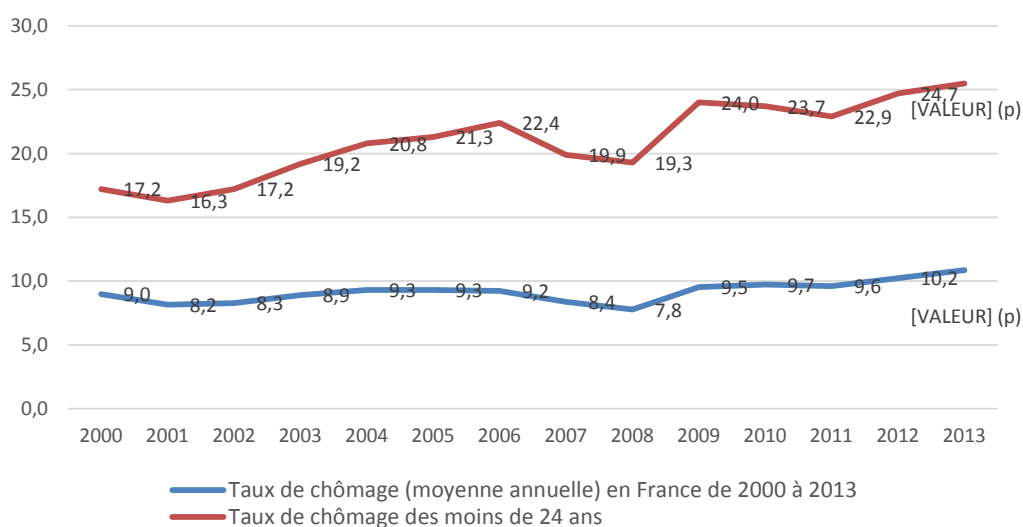
Graphique 11. Évolution de l'indicateur synthétique de confiance des ménages, 2007-2014



Source : INSEE (2014).

En parallèle, le chômage a augmenté depuis 2008 (graphique 12) et notamment le chômage des jeunes. Il atteint des niveaux très élevés (environ 25 % en 2013), incitant les jeunes à la mobilité vers des économies plus dynamiques. Une autre motivation serait la volonté de vivre dans un environnement où la vie est moins chère, comme par exemple à Berlin où les opportunités professionnelles sont pourtant moins nombreuses que dans d'autres régions de l'Allemagne.

Graphique 12. Évolution du taux de chômage en France, 2000-2013



Source : INSEE (2013)

- « Le dynamisme de l'économie allemande attire les jeunes français. » Daniel Ollagnier, Représentant à l'Assemblée des Français de l'étranger
- « Beaucoup de jeunes français tentent leur chance dans les start-ups berlinoises car elles recrutent sans cesse des jeunes et les modes de recrutement sont assez souples. » Jérôme F, entrepreneur

c. Une mobilité accrue des jeunes, stimulée par des politiques nationales ou européennes

La mobilité est une réalité beaucoup plus évidente et simple à aborder pour les jeunes générations et l'État y a contribué à travers différentes actions et programmes. On lit, par exemple, dans un article du 27 juillet 2013 publié sur le site du gouvernement, www.gouvernement.fr, « Augmenter le nombre de jeunes qui partent à l'étranger dans le cadre de leur formation, une priorité forte du Gouvernement en matière de mobilité européenne et internationale des jeunes ».

L'État français a ainsi contribué à la création du programme européen Erasmus (*European Action Scheme for the Mobility of University Students*) qui a conduit, durant l'année universitaire 2001/2002, 33 269 Français ¹¹ à étudier dans un autre pays européen. On peut aussi rappeler que, chaque année, 180 000 jeunes français étudient à l'étranger dans le cadre de leurs formations. C'était loin d'être le cas de la génération de leurs parents, bien plus sédentaire.

Le gouvernement français souhaite désormais accroître le nombre de jeunes participant à ce programme tout en diversifiant leur profil. Ainsi, le programme européen Erasmus Plus, soutenu par la France, a été mis en place à compter du 1^{er} janvier 2014. Il rassemblera tous les programmes européens de mobilité des jeunes et permettra de doubler le nombre des bénéficiaires. Doté d'un budget de 16 milliards d'euros pour la période 2014-2020 (+ 30 % par rapport à la période 2007-2013), le programme sera élargi aux étudiants issus des familles modestes, aux jeunes en formation dans les filières technologiques, professionnelles et en apprentissage mais aussi pour des actions d'éducation non formelle comme le volontariat ou les projets associatifs ¹².

Autre instrument public favorisant la mobilité internationale des jeunes français, le Volontariat International en Entreprises (V.I.E.), instauré par la loi du 14 mars 2000, permet aux entreprises françaises de confier à un jeune, homme ou femme, jusqu'à 28 ans, une mission professionnelle à l'étranger durant une période modulable de 6 à 24 mois, renouvelable une fois dans cette limite ¹³.

Ces diverses initiatives ont des effets très nets sur la mobilité des jeunes diplômés et les témoignages des jeunes Français de l'étranger à ce sujet confirment cette évolution. Le fait d'avoir étudié à l'étranger, réalisé un V.I.E. ou avoir eu une expérience de stage à l'étranger au cours de leurs études a clairement fait disparaître bien des réticences quant à l'expatriation qui n'est plus vue avec la même réticence et/ou appréhension et fait aujourd'hui partie des options possibles.

Sans surprise, ces études à l'étranger sont propices à la création de liens avec la culture locale, ce qui peut déboucher sur une installation définitive dans le pays hôte. Dans cette même logique, au cours de ces expériences, des opportunités professionnelles peuvent potentiellement se présenter motivant alors une installation définitive.

Ainsi, une des personnes interrogée au cours de cette étude, Olivier Bertin, Représentant à l'Assemblée des Français de l'étranger à Londres indique qu'il avait prévu de passer six à douze mois dans la capitale anglaise et qu'il y réside à présent depuis vingt-et-un an.

¹¹ Source : Commission européenne.

¹² Source : www.gouvernement.fr

¹³ Source : Ubifrance.

- « J'ai découvert Berlin à l'occasion d'un accord d'échange universitaire, c'est ce qui m'a donné l'envie de m'y installer à la fin de mes études. » Jérôme F
- « Dans le cadre de mes études, j'ai étudié un an à Madrid, six mois à Londres et j'ai eu la chance d'avoir un stage dans la finance en Angleterre. Mon premier emploi m'a été proposé par une banque anglaise. Il est clair qu'après ce parcours, je n'avais aucune appréhension à l'idée de m'expatrier ! », Émilie B, entrepreneur
- « Dans le cadre de mes études, je suis parti en Angleterre. Cela m'a effectivement ouvert sur le monde. J'ai eu envie de rencontrer des personnes avec des cultures différentes qui ont définitivement joué un rôle sur ma décision d'expatriation. », Jean-Baptiste M, entrepreneur
- « J'ai eu la chance de partir 6 mois en échange à Hong-Kong. Cela a attisé mon penchant pour les cultures différentes et mon envie de me confronter à des modes de penser et communiquer différents. », Yann M, Banquier
- « Suite à un stage à Berlin, j'ai eu un coup de cœur pour la ville, la qualité de vie qu'elle offrait et sa richesse au niveau des cultures électroniques. J'ai décidé de m'y installer. » Titouan de B, Freelance

d. Des attentes des employeurs qui poussent les jeunes au départ

Comme le souligne Jean-Christophe Dumont, ce que demandent les employeurs sur le marché du travail français peut aussi motiver les jeunes au départ. Dans beaucoup de filières, l'expérience internationale et celle de la pratique des langues sont valorisées, ce qui incite la population des jeunes diplômés à partir pour accroître ses chances sur le marché de l'emploi français.

L'expérience internationale est donc vue comme une manière, de plus en plus naturelle, de compléter ses études afin de parfaire son niveau en langues. Marie-Claire Sparrow, Représentante à l'Assemblée des Français de l'étranger souligne le fait que de nombreux jeunes traversent la Manche en premier lieu pour parfaire leur anglais et cela dès la fin de leurs études en France.

Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de participer à des programmes d'échanges universitaires, c'est une occasion de créer des liens avec l'étranger et d'entrer dans l'ère de la mobilité.

e. Discriminations et hypersélectivité

Dans une période de raréfaction des offres d'emploi pour les jeunes qualifiés, ceux d'entre eux qui ont un profil moins attractif aux yeux des recruteurs français, tentent leur chance à l'étranger où la sélectivité peut être moins élevée.

En effet, en France, le système des grandes Ecoles, comme l'influence des classements, jouent un rôle important dans les critères des recruteurs. Ainsi, un jeune diplômé du système universitaire de niveau Master a plus de chance de se voir offrir une opportunité à la hauteur de ses capacités à l'étranger où les opportunités d'évolution peuvent aussi être plus rapides.

L'analyse des embauches à l'étranger, comme par exemple en Allemagne, Royaume-Uni ou aux États-Unis, suggère aussi que le niveau des diplômes prime sur l'institution qui les délivre, comme le potentiel de la personne par rapport à ses acquis. En Allemagne, par exemple, l'entreprise n'hésite pas à offrir une formation continue solide afin de permettre de jeter des passerelles entre les études suivies et des métiers en apparence très différents. C'est également souvent le cas dans les pays anglo-saxons où il est commun de retrouver des diplômés en géographie ou en biologie dans les institutions financières de la City, ce qui paraît difficile à imaginer au sein d'une banque parisienne.

- « En France, le monde de l'entreprise est extrêmement politique. Les progressions de carrières sont normées et la hiérarchie est pesante. Au-delà de ça, le poids des réseaux ultra élitistes comme les X, les ENA ou les HEC rendent l'accès à de hautes responsabilités difficiles pour les autres. » Émilie B, entrepreneur
- « Ici à Berlin, il n'est pas rare de voir des développeurs qui n'ont pas fait d'études de programmation informatique. On les recrute pour leur motivation et leur potentiel. Je pense que c'est beaucoup plus rare en France. » Titouan de B, Freelance
- « Contrairement aux a priori, les entreprises allemandes ont une hiérarchie moins pesante qu'en France et les réseaux d'influence ou les jeux politiques internes sont moins présents, ce qui offre aux Français qui ne sont pas titulaires d'un diplôme de grande école, l'opportunité d'être recrutés et de réussir dans l'entreprise allemande sans les barrières qu'ils pourraient connaître en France. » Daniel Ollagnier, Représentant à l'Assemblée des Français de l'étranger

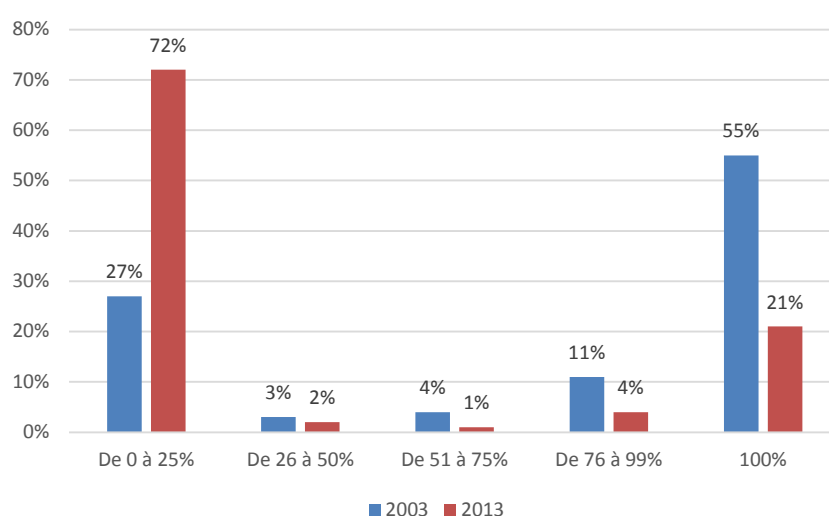
Par ailleurs, les discriminations à l'embauche auxquelles font face certaines minorités poussent aussi les jeunes Français à s'expatrier dans des pays plus ouverts à la différence.

- « En Allemagne, on est beaucoup moins jugés, il y a moins d'apriori sociaux. » Titouan de B, Freelance

f. Une baisse des avantages aux familles qui favorise l'expatriation des profils jeunes

Les avantages en nature, dont ont joui les expatriés pendant de nombreuses années, favorisaient clairement l'expatriation en famille car la prise en charge des frais de logement et de scolarité constituait pour ces dernières des incitations à l'installation non négligeables.

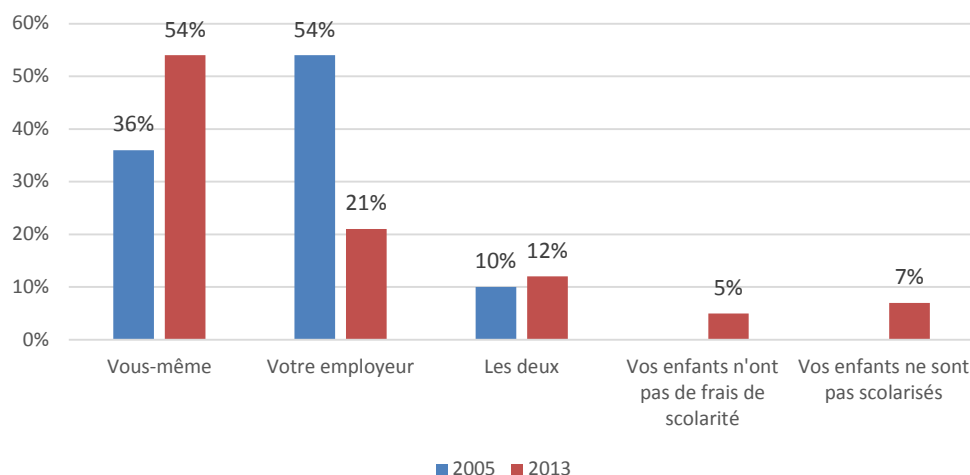
Graphique 13. Taux de prise en charge des frais de logement par les employeurs



Source : « Expatriés, votre vie nous intéresse... », Mondissimo (2013)

En 10 ans, la situation des expatriés français face au logement a fortement évolué. Ainsi, alors qu'en 2003, 66 % des expatriés voyaient leur logement pris en charge à hauteur de 76 % au minimum, à l'inverse en 2013, 72 % des expatriés n'ont pas de prise en charge de leur logement ou une prise en charge inférieure à 25 %.

Graphique 14. Réponse à la question : "Qui prend en charge les frais de scolarité de votre enfant ?"



Source : « Expatriés, votre vie nous intéresse... », Mondissimo(2013)

Comme la prise en charge des frais liés au logement, celle des frais de scolarité des enfants des Français expatriés a nettement baissé entre 2005 et 2013.

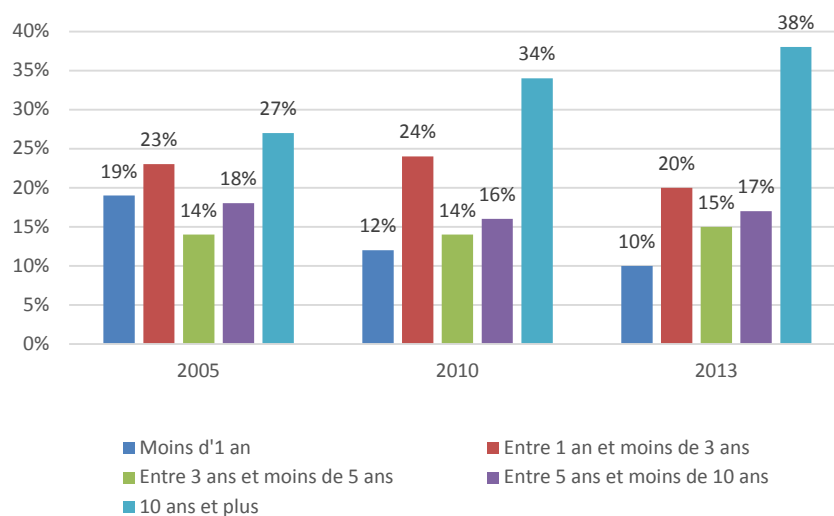
Ces deux facteurs, qui sont en grande partie des conséquences de la diminution du nombre de contrats d'expatriation et de détachement, découragent les familles alors qu'elles constituent moins un frein pour les jeunes qui ne sont pas concernés par les problématiques de scolarisation des enfants et qui sont prêts à faire des compromis sur le logement. Ainsi, le recours à la collocation est extrêmement courant chez les jeunes français expatriés.

- « De moins en moins de personnes arrivent avec des enfants, les crèches et les écoles coûtent cher. Les jeunes sont prêts à prendre le risque de s'expatrier sans avoir une situation très confortable à l'arrivée, ils vivent pour beaucoup d'entre eux en collocation pour limiter leurs dépenses de logement, très élevées à Londres. » Olivier Bertin, Représentant à l'Assemblée des Français de l'étranger

2. Français de l'étranger : des perspectives de retour moins précises qu'auparavant

L'analyse des données montre que les Français de l'étranger restent de plus en plus longtemps dans leur pays d'accueil et que leurs intentions de retour ne sont plus aussi marquées qu'auparavant. Quel éclairage peut-on donner sur cette tendance et qu'elles en sont les raisons ?

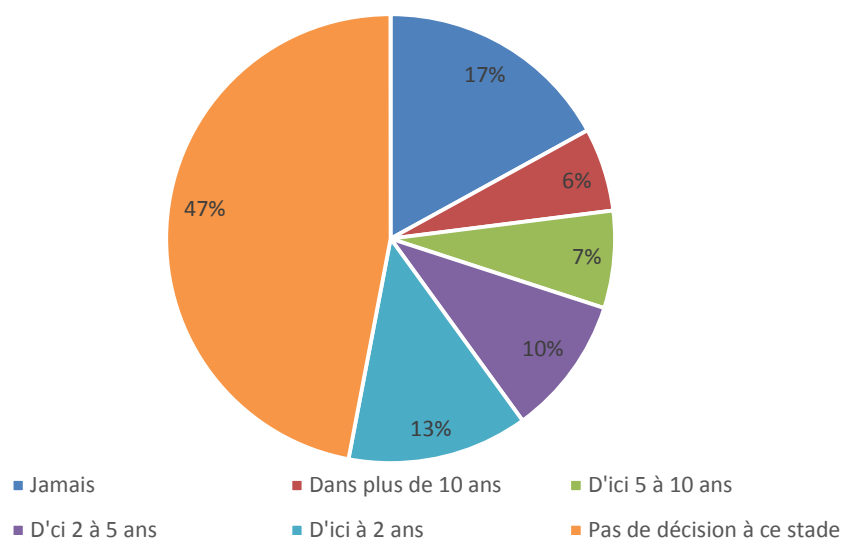
Graphique 15. Durée du séjour à l'étranger des Français expatriés



Source : « Expatriés, votre vie nous intéresse... », Mondissimo (2013)

La raison principale de cet allongement des séjours à l'étranger serait, d'abord, la diminution du volume des missions de détachement qui avaient souvent des durées de moins de trois ans.

Graphique 16. À quelle échéance les Français de l'étranger pensent-ils rentrer en France ?



Source : Enquête sur l'expatriation des Français, Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE), Ministère des Affaires étrangères (2013)

Comme le soulignent les experts des migrations et les représentants à l'Assemblée des Français de l'étranger, la conjoncture économique actuelle entretient aussi l'incertitude quant aux intentions de retour. En effet, la situation du marché de l'emploi restant très dégradée en France, les opportunités professionnelles qui pourraient motiver des retours ne sont pas nombreuses.

Au-delà de ces facteurs conjoncturels, des tendances de fond peuvent aussi expliquer les phénomènes d'allongement de la durée d'expatriation ou de la baisse de visibilité par rapport à une échéance de retour en France.

a. L'évolution du statut du français de l'étranger

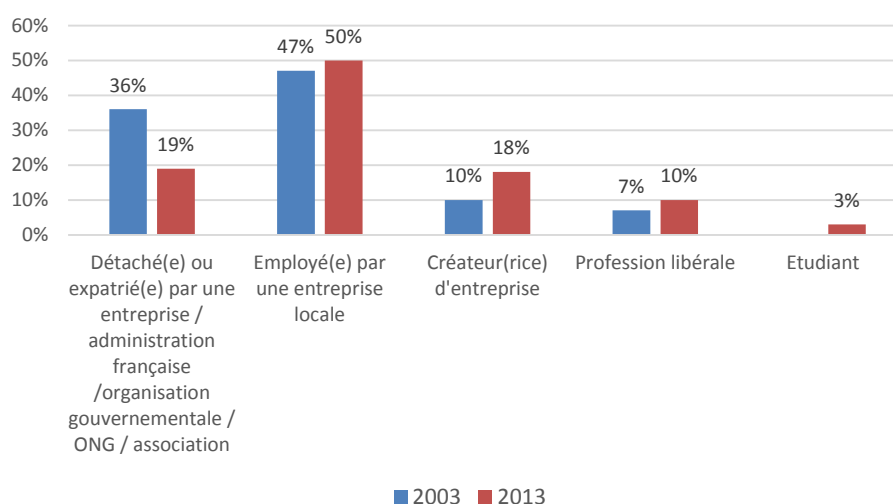
Trois facteurs, liés au statut des expatriés, peuvent expliquer cet allongement des séjours des expatriés :

- Une réduction, du fait de la conjoncture économique, des postes d'expatriés ou des personnels en détachement offerts par les entreprises ou d'autres types d'organisations ;
- Une augmentation du nombre de Français de l'étranger travaillant sous contrat local. De fait, les personnes non rattachées à une structure française par un contrat d'expatriation ou de détachement n'ont pas d'horizon de temps défini dans le pays d'accueil et leurs intentions de retour sont naturellement moins précises ;
- Une part croissante de créateurs d'entreprise parmi les Français de l'étranger. En 2013, près de deux Français sur 10 à l'étranger sont des créateurs d'entreprise contre seulement 1 sur 10 en 2003.

Ces changements de statut de l'expatrié français induisent naturellement un attachement plus fort à son pays d'accueil en particulier lorsque l'on réussit dans son projet entrepreneurial.

- « La grande évolution des français de l'étranger, dans les dix dernières années est qu'avant, les Français étaient envoyés en Allemagne par leur entreprise, avec une période d'expatriation définie. Maintenant, même si l'entreprise propose un départ à l'étranger, cela se fait en général sous forme de contrat local. Les Français n'ont donc plus d'« obligation de retour » et se rendent compte qu'en Allemagne la qualité de vie est bonne et qu'ils ont des belles perspectives de carrière sur place. » Daniel Ollagnier, Représentant à l'Assemblée des Français de l'étranger
- « On observe clairement plus de contrats locaux depuis quelques années, ce qui implique l'absence d'une durée limite de séjour et par conséquent, les personnes s'installent davantage. » Olivier Bertin, Représentant à l'Assemblée des Français de l'étranger

Graphique 17. Statut des français de l'étranger



Source : « Expatriés, votre vie nous intéresse... », Mondissimo (2013)

Dans le cadre de cette étude et compte tenu de la forte progression de cette population parmi les Français expatriés, des entrepreneurs ont été interrogés. Comme le souligne Jean-Christophe Dumont, les personnes qui font le choix d'entreprendre ne font pas une étude de marché sur le coût d'implantation dans le monde. Ils sont déjà connectés au pays d'accueil et ont l'idée d'entreprendre là-bas. Le cas est identique en France pour les secteurs à forte attractivité où les jeunes étrangers liés à la France par leurs études ou par des expériences professionnelles y entreprennent aussi.

À noter que les jeunes français entrepreneurs rencontrés dans le cadre de cette étude étaient déjà dans leur pays d'accueil avant de se lancer dans leur aventure entrepreneuriale, avec soit un statut d'étudiant, soit de salarié ou de conjoint d'expatrié.

- « Suite à mon accord d'échange universitaire à Berlin, j'ai eu envie de prolonger mon séjour sur place. J'y ai trouvé des conditions favorables pour entreprendre ici, notamment un environnement propice à l'entrepreneuriat, des bourses et des aides diverses. De ce fait, j'ai tenté l'aventure entrepreneuriale sur place. » Jérôme F, Entrepreneur
- « Suite à mon arrivée à Londres qui avait pour but de rejoindre ma compagne, je me suis dit que c'était peut-être le bon moment pour moi pour entreprendre, je me suis donc lancé dans mon projet en Angleterre. » Antoine D, Entrepreneur
- « Beaucoup de Français installés à Londres montent leur entreprise. La création et la gestion administrative d'une entreprise sont plus simples en Angleterre qu'en France. En revanche, il est vrai que les Français ne viennent pas ici dans l'optique d'entreprendre. » Olivier Bertin, Représentant à l'Assemblée des Français de l'étranger
- « Le rythme de travail très dur vécu en finance m'a amené à me poser des questions. J'ai eu envie d'entreprendre et étant donné que j'aimais bien la ville, j'ai entrepris à Londres. J'y ai trouvé un environnement très riche qui m'a notamment permis de lever des fonds plus facilement qu'en France. » Émilie B, entrepreneur

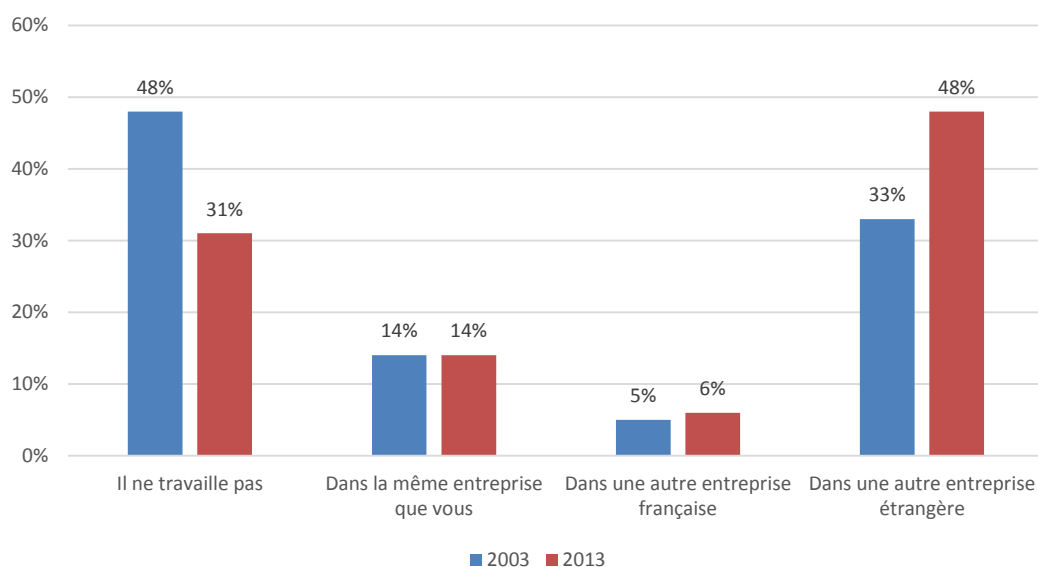
On peut comprendre que ces expériences entrepreneuriales créent une forte incertitude sur la durée d'expatriation des français de l'étranger. Leur retour dépendra du succès de leur projet.

- « Je suis un peu schizophrène par rapport à mon retour. La culture française me manque terriblement, mais mon entreprise va me retenir ici pour encore quelques années. Je n'ai pas encore d'échéance de retour précise en tête. » Antoine D, Entrepreneur

b. Les conjoints de Français de l'étranger travaillent de plus en plus

Autre facteur d'allongement des séjours à l'étranger, le fait que les couples de Français à l'étranger sont de plus en plus bi-actifs ce qui serait le cas pour 69 % d'entre eux (Maison des Français de l'étranger, 2013).

Graphique 18. Réponse à la question : Votre conjoint travaille-t-il (elle)... ?



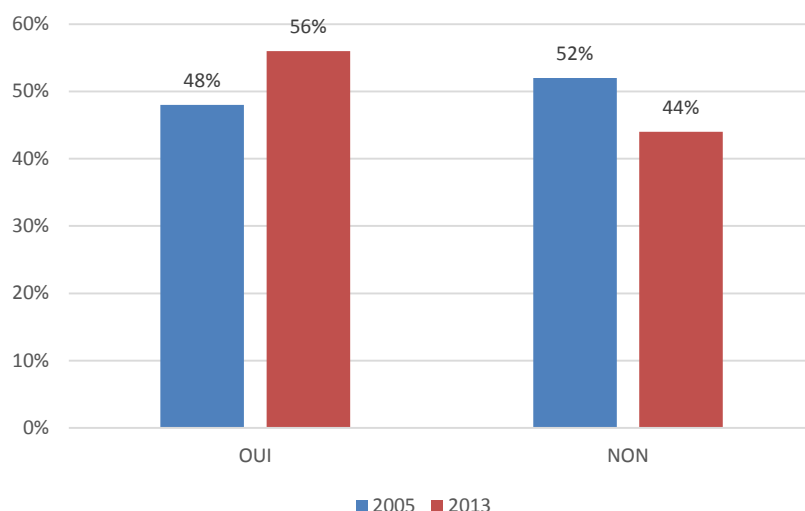
Source : « Expatriés, votre vie nous intéresse... », Mondissimo (2013)

Dans ce contexte, la décision de retour en France n'est plus seulement dépendante de la situation professionnelle d'un membre du couple mais bien de deux personnes. La conjonction d'intérêts professionnels n'étant pas toujours évidente, le retour en France est encore plus aléatoire dans le cas des couples que dans le cas des célibataires.

c. Les couples mixtes sont de plus en plus fréquents

Un nombre croissant de français fonde leur famille à l'étranger, ce qui a pour conséquence de les enraciner plus durablement dans le pays hôte. Cela est également valable dans le cas où le conjoint est français, comme lorsque ce dernier est de nationalité étrangère. De fait, le nombre de couples mixtes croît de plus en plus que ce soit à l'issue d'un échange universitaire ou durant une expérience d'expatriation d'un étranger en France.

Graphique 19. Réponse à la question : avez-vous rencontré votre conjoint lors d'une expatriation ?



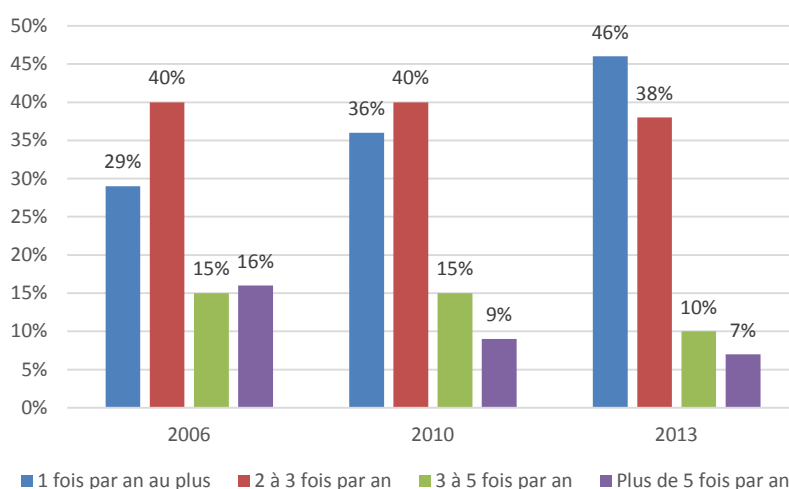
Source : « Expatriés, votre vie nous intéresse... », Mondissimo (2013)

- « J'ai rencontré mon mari ici, en Allemagne et il est allemand. Nous avons donc des attaches évidentes avec mon pays d'accueil. » Mathilde L, Cadre dans une ONG

Les données sur cette tendance ne sont pas très fiables car le nombre de mariages baisse structurellement, mais les retours qualitatifs laissent penser que ce facteur pèse substantiellement dans l'indécision quant à la date du retour.

d. Les Français de l'étranger rentrent de moins en moins en France

Graphique 20. Nombre de séjours en France de plus de 2 jours des expatriés français, 2013



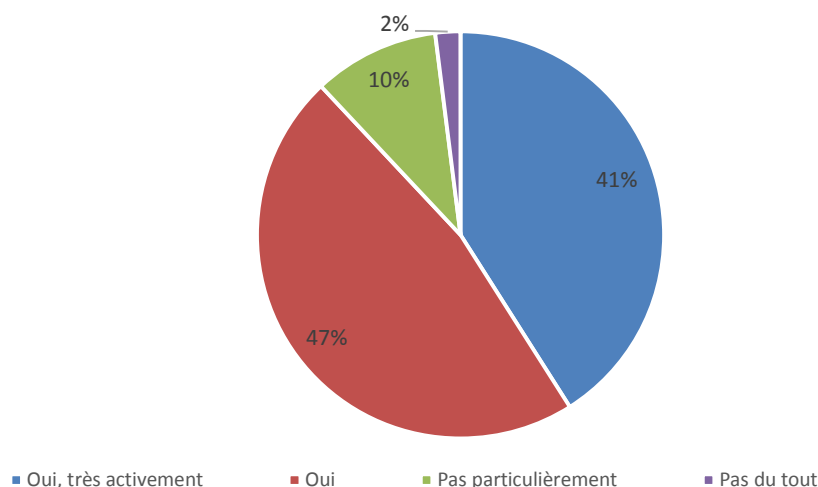
Source : Expatriés, votre vie nous intéresse, Mondissimo (2013)

Enfin, on peut noter que les Français expatriés rentrent de moins en moins fréquemment sur le territoire national. Cela peut s'expliquer par la crise économique mondiale, mais aussi par la baisse de la prise en charge des voyages en métropole par les employeurs (elle-même due à une baisse des offres de contrats de détachement et d'expatriation). Si cela ne rompt pas complètement les liens avec le pays d'origine, la génération d'opportunités de retour qui pourrait être engendrée dans le cadre de séjours en France est plus limitée.

3. Un horizon de retour imprécis mais qui n'implique pas un rejet de la France

Si l'analyse a montré que l'horizon de retour des français était de plus en plus imprécis, l'étude souligne également le fait que les Français expatriés restent attachés à la France. Les liens sont souvent plus familiaux et amicaux que professionnels mais conduisent néanmoins les Français expatriés à maintenir des relations étroites avec leur pays d'origine.

Graphique 21. Réponse à la question : maintenez-vous un lien privilégié avec la société française ?
(attaches familiales, liens professionnels, biens immobiliers, etc.)



Source : Enquête sur l'expatriation des Français, Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE), Ministère des Affaires étrangères (2013)

Selon les données d'enquête disponibles, seule une petite frange de la population des Français expatriés rompt tout lien (2 %), alors qu'une large majorité maintient un lien privilégié avec la France (88 %).

Même si les horizons de retour des Français de l'étranger semblent être moins précis aujourd'hui qu'il y a dix ans, les Français expatriés, dans leur grande majorité, se réinstallent à terme en France. Une des principales motivations est l'attachement aux proches restés en France ainsi, que d'une manière plus générale, un attachement à la culture française.

Jean-Christophe Dumont souligne ainsi le fait que le vieillissement des parents est un des facteurs qui joue un rôle décisif dans la décision de retour.

Par ailleurs, le système social français reste très attractif. Ainsi, dans le cas des Français expatriés qui ont des enfants et qui ne sont pas sous contrat de détachement ou d'expatriation, leur retour en France est fréquent compte tenu du coût élevé de l'éducation des enfants dans de nombreux pays.

Même si le réseau des 488 établissements français à l'étranger peut permettre la scolarisation des enfants d'expatriés dans un système français, les places y sont souvent limitées et les coûts d'inscription peuvent y être élevés. Les frais de scolarité y dépassent, par exemple, la barre des 20 000 USD annuels à New-York ou à San Francisco ¹⁴.

- *« Beaucoup de collègues français sont rentrés en France après avoir eu leur premier enfant. À Londres, les structures d'accueil des enfants sont hors de prix. » Nassim C*

¹⁴ Marie-Estelle Pech, « Nos lycées plébiscités à l'étranger », Le Figaro, vendredi 4 octobre 2013.

De plus, de nombreuses opportunités professionnelles en France s'adressent aux profils expatriés car leurs compétences enrichies intéressent les recruteurs. Si la survenue d'opportunité professionnelle a pu entraîner une personne à partir à l'étranger, elle peut aussi la motiver à rentrer en France.

En revanche, la culture de la mobilité installe les populations jeunes dans une logique de potentielle multi-expatriation guidée par les opportunités professionnelles :

- « On ne compte pas rentrer en France tout de suite, du moins pas dans les 5 à 10 ans à venir. Il se peut ensuite que l'on parte ailleurs à l'étranger si des opportunités se présentent. » Émilie B, entrepreneur
- « Je ne me vois pas rentrer en France. Ma prochaine étape, ce sera sûrement les États-Unis. » Titouan de B, Free-lance
- « J'ai lancé mon entreprise à Berlin mais suis en train de délocaliser les fonctions de direction dans la Silicon Valley, aux États-Unis car l'environnement y est propice dans mon secteur, les nouvelles technologies. » Guillaume V, Entrepreneur

ANALYSE INTERNATIONALE

1. Un monde de plus en plus mobile

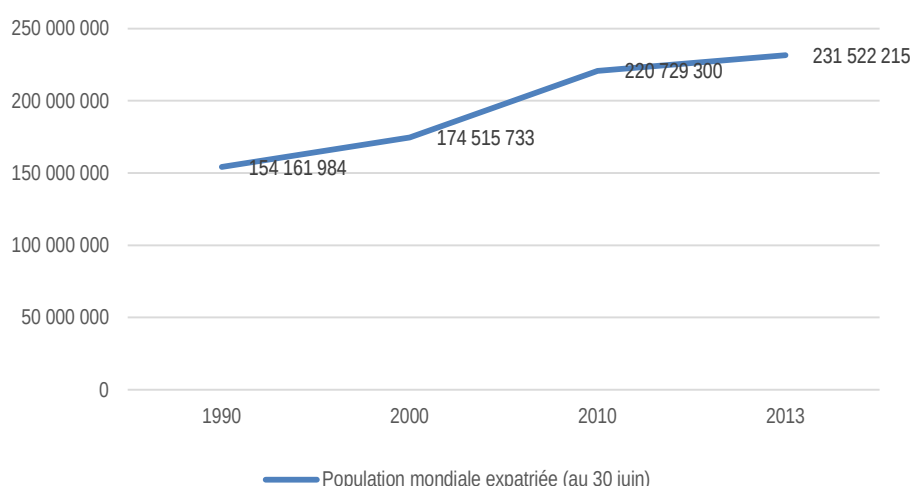
Le niveau de migrations internationales n'a jamais été aussi élevé en valeur absolue qu'à l'heure actuelle (Nations Unies, 2013). Ainsi, la croissance moyenne annuelle de la population expatriée a été de 1,25 % dans les années 1990 alors qu'elle s'élevait à 2,20 % entre 2000 et 2013. Ceci traduit une accélération des mouvements migratoires qui peut être interprétée comme une mondialisation des échanges de personnes.

Ainsi, comme le fait remarquer Catherine Withol de Wenden, la population mondiale est entrée dans la seconde grande vague de migrations de la période contemporaine depuis les années 1980, la première vague se situant entre 1880 et 1930 ¹⁵.

Si la crise a pu faire baisser les volumes de migrations, elle a aussi engagé les pays dans une véritable course aux talents pour attirer les meilleurs profils de professionnels qualifiés, comme les entrepreneurs, les investisseurs et les étudiants. Au niveau européen, ceci est illustré par des politiques de carte bleue européenne qui facilitent et favorisent le recrutement de personnes hautement qualifiées.

Il est aussi essentiel de constater que le haut niveau de qualification des migrants et notamment des jeunes migrants actuels est un phénomène global. Dans presque tous les pays d'origine, le taux d'émigration des personnes hautement qualifiées est supérieur au taux d'émigration total, ce qui reflète la sélectivité du phénomène migratoire par rapport au niveau d'éducation (OCDE- Nations Unies, 2013) ¹⁶.

Graphique 22. Population mondiale expatriée, au 30 juin 2013



Source : United Nations Population Division Department of Economic and Social Affairs. Trends in International Migrant Stock: the 2013 Revision (2013)

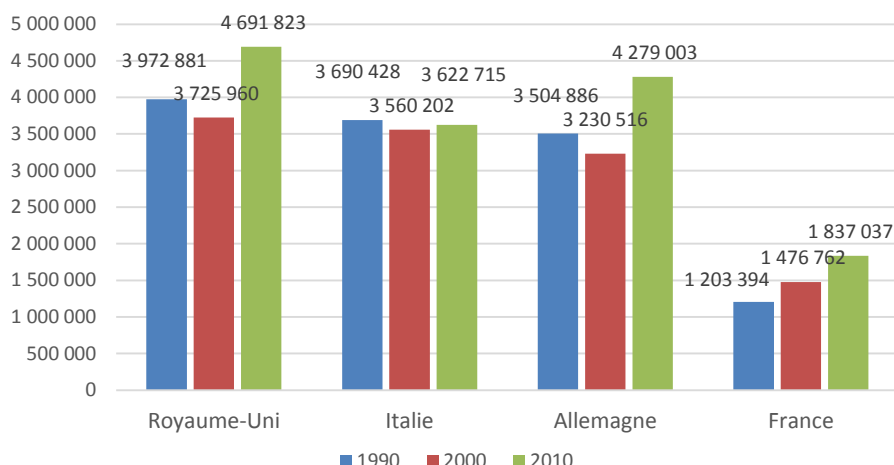
2. La France face à ses voisins européens

Les comparaisons ci-dessous reposent sur des données concernant l'Allemagne, le Royaume-Uni, et l'Italie, trois grands pays d'Europe de l'Ouest voisins de la France qui constituent des échantillons appropriés pour une étude comparative.

¹⁵ Catherine Withol de Wenden, La question migratoire au XXI^{ème} siècle, 2013.

¹⁶ « Les Migrations internationale en chiffres », OCDE-Nations Unies, 2013.

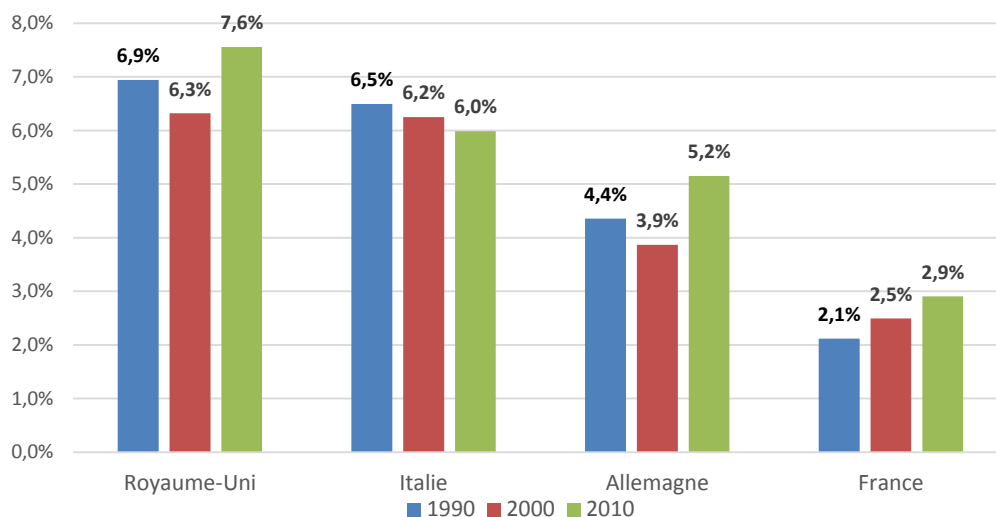
Graphique 23. Population expatriée par pays (estimations de l'ONU)



Source : United Nations Population Division Department of Economic and Social Affairs. Trends in International Migrant Stock: Migrants by Destination and Origin (2012)

Si la France connaît une forte croissance de sa population expatriée, elle reste néanmoins moins concernée par l'expatriation que les trois autres grands pays d'Europe de l'Ouest. En effet, en valeur absolue, d'après les estimations de l'ONU (graphique 23), le Royaume-Uni comptait en 2010, 4 691 823 expatriés ce qui équivaut à 2,6 fois la population française expatriée à la même période.

Graphique 24. Pourcentage de la population nationale expatriée, 1990-2010



Source : United Nations Population Division Department of Economic and Social Affairs. Trends in International Migrant Stock: Migrants by Destination and Origin (2012)

Dans le cas du Royaume-Uni, la langue anglaise ainsi que les relations maintenues avec un certain nombre d'anciennes colonies peuvent expliquer la forte proportion d'expatriés. Les autres facteurs incitatifs sont l'amélioration de la qualité de vie comme par exemple la recherche d'un climat plus doux et ensoleillé. La tradition de partir à l'étranger après ses études y est très présente, et là encore tout comme la France, les rencontres et les opportunités que cela génère peuvent maintenir ces jeunes expatriés à l'étranger.

L'analyse de ces données révèle que contrairement aux Français expatriés, les Anglais n'ont que peu d'intentions de retour. Une étude réalisée par Vere Group a ainsi montré que plus des trois-quarts des expatriés britanniques ne reviendraient pas au Royaume-Uni par choix ¹⁷. Seuls de graves problèmes financiers, de santé ou une véritable situation d'urgence familiale pourraient les motiver à un retour définitif. Les Anglais de l'étranger sont principalement en Australie (1,3 million), en Espagne (761 000), aux États-Unis (678 000), et au Canada (603 000) ¹⁸.

Pour les Italiens, du fait des vagues d'émigration qu'a connu le pays au cours du XX^{ème} siècle, notamment à partir de la moitié des années 1950, le nombre d'Italiens résidents à l'étranger est assez important. Par contre, les Italiens tout comme les Français sont confrontés depuis une dizaine d'années à une expatriation des jeunes très qualifiés.

Les quatre premiers pays d'accueil des Italiens de l'étranger sont l'Allemagne (709 568), la Suisse (510 649), l'Argentine (564 199) et la France (354 993). Au total, comme pour la France, l'Europe accueille plus de la moitié des Italiens de l'étranger ¹⁹.

On a souvent du mal à identifier l'Allemagne comme un pays d'expatriation alors qu'il fait partie des grands pays d'expatriation au sein de l'OCDE. En effet, ce qui caractérise l'émigration allemande est qu'elle est très dispersée. Il n'y a pas nécessairement d'importantes communautés visibles dans les différents pays, mis à part en Russie et en Suisse ²⁰, ce qui tient à des facteurs à la fois historiques et culturels, mais aussi économiques.

En effet, le modèle économique allemand avec des PME ²¹ et des ETI ²² très tournées vers l'international favorise cette forte expatriation car les entreprises peuvent avoir des représentants à l'étranger ou des filiales. Par ailleurs, comme le souligne Morgane L., Directrice d'agence de mannequins à Berlin, les Allemands ont pour habitude de partir six à douze mois à l'étranger après leur BAC. Ce modèle leur permet d'avoir un profil multi-culturel très jeune.

3. La France attire, elle-aussi, des talents

Si les français s'expatrient de plus en plus, la France est aussi très attractive pour les jeunes étrangers. Ainsi, Paris a ainsi été élue meilleure ville étudiante du Monde en 2013 pour la deuxième année consécutive par le cabinet d'études britannique spécialisé, QS. Ce classement prend en compte des indicateurs pertinents tels que la performance des universités, la qualité de vie, la diversité des étudiants, ou les perspectives d'emplois offertes par les diplômés délivrés et le montant moyen des frais d'inscription.

En outre, l'Unesco vient de publier ses chiffres concernant le nombre d'étudiants étrangers par pays d'accueil et la France y apparaît comme le troisième pays au Monde en termes de nombre d'étudiants étrangers accueillis.

En 2011 ²³, la France a ainsi accueilli 268 212 étudiants étrangers, alors que les États-Unis, qui sont en tête du classement, ont accueilli 709 565 étudiants étrangers et le Royaume-Uni, deuxième de ce même classement, 419 946 étudiants étrangers.

¹⁷ Traduit de l'anglais. Source : « *Move back to Britain, No way* », Telegraph, 1^{er} août 2013.

¹⁸ Brits abroad, BBC, 2006.

¹⁹ « *Indagine sugli italiani residenti all'estero* » ISTAT 2012, données mises à jour au 21 mars 2013.

²⁰ 597 212 Allemands résideraient en Russie, d'après les données de 2002 du Всероссийская перепись населения 2002 года, et 265 944 Allemands résideraient en Suisse d'après Wohnbevölkerung nach detaillierter Staatsangehörigkeit.

²¹ Petites et Moyennes Entreprises.

²² Entreprises de Taille Intermédiaire.

²³ Dernières données disponibles.

L'OCDE estime que 15 à 30 % des étudiants étrangers qui étudient en France s'installeraient en France soit pour des raisons personnelles soit pour y exercer une activité professionnelle ²⁴.

Comme le souligne Jean-Christophe Dumont, les taux de rétention des étudiants sont fonction d'un ensemble de paramètres au niveau mondial tels que les opportunités d'emplois, elles-mêmes liées au marché du travail ainsi qu'à la législation sur le changement de statut (d'étudiant à salarié). Au niveau microéconomique, ce sont les types de filières que suivent les étudiants et les attentes du marché du travail qui constituent les facteurs de rétention des étudiants étrangers dans leur pays d'accueil.

L'accueil des étudiants étrangers est un facteur d'influence économique important du fait de leur potentiel rôle futur dans l'économie. Il est donc important d'analyser cette frange de la population. C'est pourquoi, Campus France a mis en place en 2011 puis en 2013 un baromètre de l'attractivité de la France et de la satisfaction des étudiants étrangers. La France a d'importants leviers d'amélioration en matière d'attraction et de rétention de ces étudiants. Néanmoins, malgré un taux de satisfaction qui dépasse 90 % pour le séjour d'étude en France, seul un étudiant sur trois qui le désire parvient à concrétiser un projet professionnel pour boucler sa formation. La France séduit mais peine largement à retenir. Le vivier de compétences est donc loin d'être exploité à sa juste dimension ²⁵.

La circulaire Guéant du 31 mai 2011 a rendu l'accès à l'emploi en France plus difficile pour les étudiants étrangers. Bien qu'elle ait été supprimée douze mois plus tard, et malgré une lente amélioration récente, ses effets négatifs sur l'image de la France comme terre d'ouverture sont durables. Chaque signal positif ou négatif est scruté par les étudiants du monde pour qui la France reste parmi les destinations préférées. Cela pèse sur notre compétitivité face à des pays concurrents plus accueillants.

Enfin, une fois en France, si ces étudiants apprécient particulièrement notre mode de vie, 52 % se plaignent d'obstacles administratifs dont ils ne saisissent pas toujours le sens, ou qui leurs donnent une sensation de stigmatisation.

Ainsi si l'attractivité de la France est importante aux yeux des étudiants, la capacité à attirer et retenir des profils de professionnels hautement qualifiés est essentielle. En effet, ces derniers offrent une contribution fiscale très positive.

Jean-Christophe Dumont souligne ainsi le fait que la France est un des pays qui gagne le plus à cette mobilité accrue des profils hautement qualifiés. Le rapport entre émigration et immigration qualifiées y serait très bon, la France étant classée quatrième pays parmi les « bénéficiaires nets » après les États-Unis, le Canada et l'Australie, mais devant le Royaume-Uni.

Si l'on essaye de calculer l'apport net des flux migratoires en France, il semblerait qu'on aboutisse à des résultats très positifs. Ainsi, les travaux réalisés durant trois ans par une équipe de chercheurs de l'université de Lille, dirigée par le Professeur Xavier Chojnicki pour le compte du Ministère des Affaires sociales, démontrent un solde très positif.

À ce solde positif de quelque 12,4 milliards d'euros ²⁶, il faut ajouter d'autres revenus qui sans être nécessairement d'ordre monétaire sont pourtant d'une grande importance sociale et économique avec des emplois productifs qui resteraient non pourvus sans l'apport d'une main-d'œuvre étrangère ²⁷.

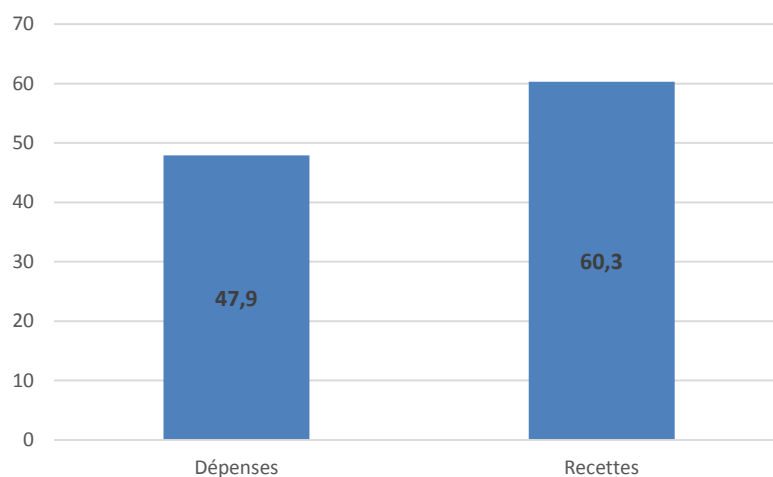
²⁴ International Migration Outlook 2013, OCDE.

²⁵ 2nd Baromètre Campus France 2013 « L'attractivité de la France auprès des étudiants étrangers ».

²⁶ Détail en annexe 3.

²⁷ Juan Pedro Quiñero, « France, les très bons comptes de l'immigration. », Courrier international, 2 décembre 2010.

Graphique 25. Coût de l'immigration en France (2009) (en Mds d'euros)



Source : Juan Pedro Quiñonero, France, les très bons comptes de l'immigration, Courrier international, 2 décembre 2010

Dans cette perspective de flux migratoires de sens contraire, le cas des chercheurs est également intéressant à étudier. D'un côté, les chercheurs français partent de plus en plus à l'étranger pour effectuer leur « post-doc » et souvent pour s'y installer en raison des salaires plus attractifs qu'ils y trouvent et des carrières accélérées qui y sont possibles. S'il faut une vingtaine d'années pour devenir Professeur ou Directeur de recherche en France, ces évolutions sont beaucoup plus rapides à l'étranger, ce qui constitue une forte motivation pour les jeunes, comme le souligne Catherine Withol de Wenden.

Symétriquement, la France attire beaucoup de chercheurs étrangers. À titre d'exemple, le CNRS recruterait environ 30 % de chercheurs étrangers attirés par la stabilité de l'emploi du monde académique. De fait, des postes de fonction publique sont accessibles aux étrangers, y compris pour des non européens, ce qui concourt à maintenir la France en bonne position dans la concurrence internationale.

CONCLUSION

L'analyse qui a été menée au cours de cette étude a permis de cerner avec plus de précisions l'ampleur du phénomène d'expatriation en France. Le premier constat que l'on peut faire est que si la tendance à l'expatriation des français s'accroît, le phénomène est moins marqué que dans les pays voisins. L'idée d'un mouvement massif de fuite des talents, spécifique à la France, ne semble donc pas correspondre à la réalité.

Par contre, second constat, il y a bien un changement majeur de comportements chez les jeunes générations, avec une nette accélération de leur mobilité, ce qui est une caractéristique marquante de ce début de XXI^{ème} siècle. On ne peut, pour l'instant, parler de développement de l'émigration permanente mais simplement une augmentation de la mobilité globale.

Autre conclusion importante, la crise économique a transformé structurellement la population des expatriés français, qui sont devenus plus indépendants avec un moindre recours aux contrats d'expatriation et de détachement et un accroissement de l'entrepreneuriat. Si le niveau élevé du chômage en France est une cause majeure d'expatriation des jeunes, on peut s'attendre, en sens inverse, à ce qu'une reprise économique, ou au moins une amélioration de la situation économique favorise un mouvement de retour vers la France.

Enfin, il importe de souligner que plus de la moitié des mouvements « d'expatriation » se fait vers des pays européens. Après cinquante ans de construction européenne, de mise en place d'une monnaie commune, d'appel à un approfondissement du marché intérieur, de politiques publiques encourageant les échanges universitaires, peut-on assimiler cette mobilité accrue au sein de l'espace européen à de l'« expatriation » ? Ne faudrait-il pas plutôt s'en réjouir et y voir une forme d'émergence de citoyenneté européenne ?

Cette étude a donc permis de faire ressortir plusieurs aspects sur lesquels il serait souhaitable de capitaliser :

- Les Français expatriés doivent être considérés comme un vivier de recrues potentielles parfaitement qualifiées et à même de faire carrière au sein des entreprises nationales. Pour cela, une meilleure connaissance et une approche systématique de cette population française à l'étranger par les pouvoirs publics est cruciale ;
- Un autre constat important souligné par l'étude est que la communication entre les pouvoirs publics et les Français de l'étranger est faible. Ils sont mal connus, et comme le souligne une étude de l'OCDE, les travailleurs migrants, notamment ceux qui disposent de compétences techniques à haute valeur ajoutée, n'ont en règle générale peu de moyens pour identifier les offres d'emploi dans leur pays d'origine ;
- Pour que ces français soient incités à revenir en France pour répondre aux besoins de compétences des entreprises nationales, il faudrait aussi revoir notre politique d'encouragement au retour. Cela passerait par des actions de facilitation du retour des travailleurs, tant au niveau administratif que fiscal ;
- Bien évidemment, l'amélioration de la situation économique française sera un facteur essentiel d'encouragement au retour de ces talents car l'étude a bien identifié les opportunités professionnelles comme principal moteur de mobilité internationale. De ce point de vue, le développement des PME et ETI et leur ouverture à l'international pourrait représenter de belles opportunités de retour pour les Français de l'étranger ;

- Les expatriés français sont dans la grande majorité des agents économiques qui travaillent en réseau. Ainsi, le fait que de nombreux Français soient à l'étranger tout comme le fait que la France accueille de nombreux étudiants étrangers pourrait jouer un rôle clé dans le rayonnement de la France à l'international ;
- Pour permettre à la population française à l'étranger de devenir un réel levier économique et une force qui maintiendrait la France au sommet de l'échiquier international, il conviendrait de réfléchir à ce que pourrait être une politique diasporique afin que les Français expatriés soient considérés comme des ambassadeurs de leur pays d'origine (et non comme les principaux procureurs de leur pays) ;
- Dans un monde toujours plus globalisé et mobile, il semble essentiel, au-delà du fait d'être attractifs pour ses propres citoyens, d'être aussi capable d'attirer les meilleurs talents, étudiants ou professionnels, pour ce qu'ils sont aujourd'hui et ce qu'ils pourraient devenir demain. Cette concurrence pour les talents est aujourd'hui une dimension essentielle de l'attractivité d'un pays et d'un territoire trop souvent ignorée ;
- Enfin, il serait important de mieux comprendre les conséquences de cette émergence de la catégorie d'entrepreneurs-expatriés. Comment approfondir les liens physiques, économiques et financiers entre la France et cette nouvelle catégorie de ressortissants français à l'étranger ?

Cette étude, en aidant à mieux comprendre une population en expansion et en mutation profonde, devrait ainsi déboucher sur de nouvelles politiques publiques transformant ce qui apparaît aujourd'hui comme un handicap (la fuite des talents) en opportunité (l'émergence de communautés françaises à l'étranger).

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées

Experts des migrations :

Jean-Christophe Dumont
Catherine Withol de Wenden

Représentants des Français à l'Assemblée des Français de l'étranger :

Daniel Ollagnier, Allemagne
Marie-Claire Sparrow, Royaume-Uni
Olivier Bertin, Royaume-Uni

Français de l'étranger :

Londres :

Nassim C, Directeur d'investissements
Emilie B, Entrepreneur
Antoine D, Entrepreneur
Yann M, Banquier

Allemagne :

Jérôme F, Entrepreneur
Jean-Baptiste M, Entrepreneur
Natacha L, Entrepreneur
Jean D, Banquier
Amaury F, Cadre commercial
Morgane L, Directrice d'agence de mannequins
Mathilde L, Cadre dans une ONG
Guillaume V, Entrepreneur
Titouan de B, Free-lance

Annexe 2 : Biographie des experts

Catherine Wihtol de Wenden, Directrice de recherche au CNRS, est spécialiste du phénomène migratoire. Elle a été experte notamment auprès de l'OCDE, du Conseil de l'Europe, de la Commission européenne et du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations Unies. Catherine Wihtol de Wenden est l'auteur de très nombreux articles et ouvrages, dont l'Atlas mondial des migrations (Paris, Autrement, 2009, 3e édition 2012), La Globalisation humaine (Paris, PUF, 2009), La question migratoire au XXI^{ème} siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales (Paris, Presses de Sciences-Po 2013). Catherine Wihtol de Wenden sera en 2015 commissaire de l'exposition Frontières à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration ²⁸.

Jean-Christophe Dumont dirige la division de la migration internationale à la direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales à l'OCDE depuis 2010. Il a rejoint le secrétariat de l'OCDE en 2000 pour travailler sur les migrations internationales. Il dirige la publication annuelle sur les Perspectives des migrations internationales ainsi que plusieurs publications concernant l'économie de la mobilité internationale, incluant l'intégration sur le marché du travail et la gestion des flux migratoires. Il a travaillé notamment sur le profil des migrants internationaux dans l'OCDE et d'autres pays. Il est détenteur d'un doctorat en Économie du développement de l'Université Paris IX-Dauphine et il a été chercheur à l'Université Laval, Québec, Canada ²⁹.

²⁸ Communiqué de presse de la Conférence Ministérielle sur les communautés nationales établies à l'étranger du Lundi 17 juin 2013, Ministère des Affaires étrangères.

²⁹ Communiqué de presse de la Conférence Ministérielle sur les communautés nationales établies à l'étranger du Lundi 17 juin 2013, Ministère des Affaires étrangères.

Annexe 3 : Détail de la contribution des immigrés à l'économie française

« Les 47,9 milliards d'euros que coûte l'immigration au budget de l'État (2009) sont ventilés comme suit : retraites, 16,3 milliards d'euros ; aides au logement, 2,5 milliards ; RMI, 1,7 milliard ; allocations chômage, 5 milliards ; allocations familiales, 6,7 milliards ; prestations de santé, 11,5 milliards ; éducation, environ 4,2 milliards.

De leur côté, les immigrés reversent au budget de l'État, par leur travail, des sommes beaucoup plus importantes : impôt sur le revenu, 3,4 milliards d'euros ; impôt sur le patrimoine, 3,3 milliards ; impôts et taxes à la consommation, 18,4 milliards ; impôts locaux et autres, 2,6 milliards ; contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) et contribution sociale généralisée (CSG), 6,2 milliards ; cotisations sociales, environ 26,4 milliards d'euros » ³⁰.

³⁰ Juan Pedro Quiñonero, « France, les très bons comptes de l'immigration », *Courrier international*, 2 décembre 2010.

BIBLIOGRAPHIE

« Baromètre de l'humeur des diplômés », Deloitte, Février 2013

Brits abroad, BBC, 2006

Catherine Wihtol de Wenden, « Crise et migrations intra-européennes », *RAMSES 2014*, 2013

Catherine Withol de Wenden, *La question migratoire au XXI^{ème} siècle*, 2013

Cécilia Gabizon, « Pourquoi la France compte 27 % de mariages mixtes », *Le Figaro*, 21 juin 2010

« Comment la crise de la zone euro a accéléré les flux migratoires et créé une fuite des cerveaux », *Atlantico*, 19 juin 2012

Communiqué de presse de la Conférence Ministérielle sur les communautés nationales établies à l'étranger du Lundi 17 juin 2013, Ministère des Affaires étrangères

« Enquête sur l'expatriation des Français », Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE), Ministère des Affaires étrangères, 2013

« Expatriés, votre vie nous intéresse... », *Mondissimo*, 2013

« Indagine sugli italiani residenti all'estero » ISTAT 2012, données mises à jour au 21 mars 2013

International Migration Outlook 2013, OCDE

Jean-Michel Floch, « Vivre en deçà de la frontière, travailler au-delà », *INSEE*, février 2011

Juan Pedro Quiñonero, « France, les très bons comptes de l'immigration. », *Courrier international*, 2 décembre 2010.

« Les jeunes et la société de demain. », *Opinionway*, novembre 2013

« Les Migrations internationale en chiffres », OCDE-Nations Unies, 2013

Marie-Estelle Pech, « Nos lycées plébiscités à l'étranger », *Le Figaro*, vendredi 4 octobre 2013

« Move back to Britain, No way », *Telegraph*, 1^{er} août 2013

Valérie Landrieu, « La guerre mondiale des talents est déclarée », *Les Échos*, 6 décembre 2013

Talent Mobility 2020, PwC, 2010